



Voisin-es, ami-es et familles

thans.ca/francais/

Guide de l'animateur

Voisin-es, ami-es et familles

Nouvelle-Écosse



Une ressource pour les animateurs développée par la
Transition House Association of Nova Scotia.

Reconnaissance territoriale

Ce travail s'effectue sur les terres ancestrales et non cédées de la Nation Mi'kmaq. Les Traités de paix et d'amitié, signés en 1725, régissent ce territoire. Ces accords ne nécessitaient pas la renonciation des terrains ou des ressources, mais validaient les droits de propriété des Mi'kmaq et posaient les fondations d'une relation durable basée sur la réciprocité.

Nous admettons que la violence basée sur le genre est intimement liée au colonialisme, et que ses conséquences demeurent palpables dans les communautés autochtones. Ainsi, ce travail exige un dévouement à la décolonisation de l'éducation, de la prévention et des dispositifs d'aide. Il nous exhorte à démanteler les présupposés coloniaux, à redécouvrir les vérités que les peuples indigènes connaissent depuis des lustres, et à reconnaître la direction et les connaissances de ceux qui ont supporté et combattu la violence systémique pendant des générations.

Nous saluons aussi la présence de longue durée, la ténacité et les apports des communautés noires et afro-néo-écossaises, qui persistent à affronter les séquelles du déracinement et de l'exclusion systémique. Leur direction dans les batailles pour la justice, la guérison et l'émancipation a toujours été – et reste – cruciale dans le combat contre la violence de genre.

Une part importante du travail préventif est guidée par la perspective, la sagesse et l'engagement des femmes autochtones et noires, des animateurs communautaires, des défenseurs de la terre et de l'eau, des survivants de pensionnats, des familles de femmes, filles et personnes autochtones bispirituelles disparues ou assassinées (FFADA2S), ainsi que tous ceux et toutes celles qui ont subi les effets de la violence coloniale et raciale. Nous tenons à exprimer notre sincère appréciation pour leurs apports et nous nous dévouons à mettre en avant leurs voix dans nos efforts pour la justice et la sécurité universelle.

Auteurs

Krystal Lowe (responsable de l'éducation et de la prévention, THANS) a élaboré ce guide en se basant sur le programme initial d'éducation publique Neighbours, Friends and Families (NFF), conçu par le Centre de recherche et d'éducation sur la violence envers les femmes et les enfants (CREVAWC) de l'Université Western. La structure, la méthode de facilitation et les résultats d'apprentissage sont enracinés dans l'essence du travail du programme NFF. Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à Margaret MacPherson (associée de recherche au CREVAWC) pour sa direction dans le co-développement des matériaux originaux NFF et pour ses précieuses recommandations tout au long de la revitalisation de l'adaptation néo-écossaise.

Concernant l'Association de la Maison de Transition de la Nouvelle-Écosse

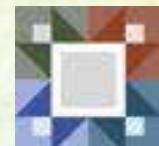
L'Association de la Maison de Transition de la Nouvelle-Écosse (THANS) constitue un organisme parapluie réunissant diverses organisations engagées dans la lutte contre la violence envers les femmes à l'échelle provinciale. Nos adhérents apportent leur aide aux femmes et aux enfants exposés à la violence ou en danger, grâce à des services tels que l'accueil d'urgence, le soutien psychologique, la mise en place de mesures de sécurité, l'accompagnement de proximité, l'orientation vers d'autres services, et bien plus encore.

THANS travaille en partenariat avec les communautés et toutes les instances gouvernementales pour améliorer les services, garantir le financement, défendre des modifications systémiques et éveiller l'attention du public. Visitez thans.ca/francais/ pour de plus amples renseignements.

Pour en savoir plus sur THANS et le travail de nos membres, suivez-nous sur les réseaux sociaux.



thans.ca/francais



Remerciements

Nous exprimons notre profonde gratitude envers les travailleurs de première ligne, les survivants et les défenseurs qui consacrent leur temps, leur énergie et leur cœur à la lutte constante contre toutes les formes de violence basée sur le genre. Leur bravoure et leur dévouement à la sécurité, la justice et la guérison constituent le socle sur lequel repose ce travail.

Nous sommes également extrêmement reconnaissants envers l'équipe du Centre de recherche et d'éducation sur la violence faite aux femmes (CREVAWC) pour leur direction et leurs décennies de dévouement à l'éducation préventive fondée sur des preuves qui a façonné le programme NFF à travers le Canada. Leur soutien a été essentiel dans notre démarche de prévention de la violence en Nouvelle-Écosse par le biais de l'éducation.

En définitive, nous tenons à remercier le ministère de la Justice de la Nouvelle-Écosse pour son soutien et ses investissements dans la prévention de la violence. Grâce à leur dévouement, il a été possible d'introduire ce programme et ces ressources dans les différentes communautés de la province, tout en consolidant les capacités de travail éducatif et préventif à travers la Nouvelle-Écosse.

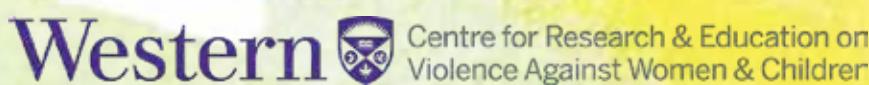
Nous tenons à remercier chaleureusement les personnes suivantes dont le leadership et la collaboration ont permis la réalisation de ce travail :

Ann de Ste Croix, Directrice Exécutive de THANS, pour avoir donné les moyens à son équipe de prendre l'initiative en matière d'éducation préventive et pour avoir créé un environnement propice à l'expansion et à la prospérité de ce travail à travers la province.

Margaret MacPherson, Associée de recherche au CREVAWC, est reconnue pour ses nombreuses années de dévouement envers le programme NFF à travers le Canada. Elle a aussi contribué à la revitalisation provinciale grâce à sa sagesse, ses conseils et sa facilitation du premier programme de formation des formateurs en Nouvelle-Écosse depuis avant la pandémie.

Margarita Pintin-Perez, Leader de Partenariat Communautaire chez CREVAWC, pour son soutien constant et ses efforts de création de partenariat entre CREVAWC et THANS,

Lydia Quinn, agente de cas de violence entre partenaires intimes au sein de la GRC, pour sa foi dans le programme NFF et pour avoir joué un rôle primordial en mettant THANS en relation avec CREVAWC, facilitant ainsi cette collaboration.



Centre for Research & Education on
Violence Against Women & Children



Droit d'auteur 2025 par *Transition House Association of Nova Scotia*

La *Transition House Association of Nova Scotia* (THANS) autorise l'utilisation de ce matériel sous certaines conditions. Ce guide est destiné aux personnes ayant obtenu la certification de formateur du programme officiel Neighbours, Friends and Families (NFF). Vous êtes autorisé à reproduire et diffuser ce contenu sous n'importe quel format, tant que vous donnez le crédit approprié et que vous ne l'utilisez pas à des fins commerciales. Si vous avez des interrogations, n'hésitez pas à écrire à education@thans.ca.

Pour en savoir plus sur THANS et le travail de nos membres, suivez-nous sur les réseaux sociaux.



thans.ca/francais



Table des matières

À propos et remerciements	02
Introduction	05

Section1 : Information de pré-session 06

Résultats d'apprentissage	06
Meilleures pratiques d'atelier	07
Gestion des divulgations	09
Surmonter les défis	10
Matériaux nécessaires	12
Évaluation	13

Section 2 : Guide de Facilitation 14

Utilisation de ce guide	14
Notes de discours suggérées	16
Scénarios facilitateurs	50

Section 3 : Ressources de la Nouvelle-Écosse . 53

Soutien provincial	53
Organisations membres de THANS	54
Services et Soutiens en matière de Violence Sexuelle	56
Centres de femmes de la Nouvelle-Écosse	57
Soutien pour les hommes.....	59
Information et assistance juridiques	61
Ressources en ligne	62

Introduction

La violence entre partenaires intimes (VPI) reste un problème persistant et dévastateur en Nouvelle-Écosse, touchant les individus, les familles et même l'ensemble des communautés. Face à l'épidémie persistante de violence conjugale, l'Association des Maisons de Transition de la Nouvelle-Écosse (THANS), en collaboration avec des organisations communautaires, des défenseurs, le gouvernement provincial, la Gendarmerie royale du Canada et d'autres partenaires, s'efforce conjointement d'éviter de nouveaux préjuges et de construire des communautés plus sûres par le biais de l'éducation préventive.

Le projet collectif utilise l'outil Neighbours, Friends, and Families (NFF) parmi d'autres. Cette initiative d'éducation publique permet aux gens de repérer les signaux d'alerte de la violence entre partenaires, de réagir avec une approche informée par le traumatisme et la violence, et d'orienter vers des ressources adéquates en Nouvelle-Écosse. Le programme NFF a été conçu par le Centre de Recherche et d'Éducation sur la Violence Faites aux Femmes et Aux Enfants (CREVAWC) de l'Université Western, et est reconnu comme une référence en matière d'éducation préventive contre la violence domestique, notamment celle liée au partenaire intime.

À propos de ce guide

Ce guide est destiné aux facilitateurs formés qui dispensent le NFF en Nouvelle-Écosse. En tant que facilitateur formé, vous avez un rôle essentiel dans la diffusion du programme NFF au sein de votre communauté. Ce guide est conçu pour vous aider à organiser des séances NFF. Ensemble, grâce à la sensibilisation, l'éducation et l'action communautaire, nous pouvons contribuer à prévenir la violence et donner à nos communautés les compétences nécessaires pour reconnaître, réagir et orienter.

Ce guide de l'animateur est conçu pour être utilisé en Nouvelle-Écosse et est basé sur le programme d'éducation publique Neighbours, Friends and Families (NFF) élaboré par le Centre de Recherche et d'Éducation sur la Violence faite aux Femmes et aux Enfants (CREVAWC) de l'Université Western. Le guide conserve le cadre NFF central tout en incorporant des données, des ressources et des exemples propres à la Nouvelle-Écosse.

SECTION 1

Informations pré-session

Objectif

Les séances de **Voisin-es, ami-es et familles** visent à sensibiliser à la violence entre partenaires intimes et domestiques, afin que ceux qui sont proches des personnes en danger puissent identifier, réagir et orienter. Des études sur l'engagement des témoins ont démontré qu'avec une formation adéquate et un soutien approprié, les voisins, les amis et les membres de la famille peuvent réagir en toute sécurité en apportant des informations et un soutien qui font une réelle différence.

Résultats d'apprentissage

À l'issue de votre session, les participants seront capables de :

- ✓ Identifier les signes d'alerte et les facteurs de risque liés à la violence entre partenaires intimes (VPI) / la violence domestique (VD) — en anglais IPV/DV (Intimate Partner Violence/Domestic Violence).
- ✓ Répondre aux personnes confrontées ou susceptibles d'être confrontées à la violence conjugale/de couple.
- ✓ Diriger les personnes confrontées ou à risque de vivre de la violence entre partenaires (IPV/DV) vers des ressources locales appropriées.
- ✓ Utiliser la méthode de conversation SNCit comme outil d'engagement dans des discussions d'assistance avec les victimes/ survivants.

Cette session est conçue pour être accessible, introductory et axée sur les compétences. Bien que la violence basée sur le genre soit extrêmement complexe, cette formation privilégie des informations pratiques, faciles à saisir et à mettre en œuvre. En tant que facilitateurs, nous comprenons le besoin de décomposer ces complexités. Cependant, d'un point de vue pédagogique, maintenir un contenu simple et assimilable permet aux membres de la communauté de se sentir renforcés plutôt que dépassés.

Pratiques recommandées pour les sessions

Avant de faciliter cette session, il y a quelques points importants à prendre en compte. Bien que toutes les meilleures pratiques ne soient pas applicables dans chaque contexte, nous vous incitons à réfléchir à la manière dont vous pouvez contribuer à rendre les participants plus en sécurité, plus à l'aise, valorisés et soutenus tout au long de la séance.

1 Facilitez en paires lorsque c'est possible

Dans la mesure du possible, co-animez la session avec un partenaire — de préférence issu d'une organisation communautaire pertinente. Les modèles de cofacilitation favorisent la collaboration, répartissent le travail émotionnel et d'assistance, et permettent une diversité plus large de points de vue et de compétences.

2 Reconnaître les expériences vécues diverses

Les participants apporteront avec eux diverses expériences personnelles, identités et liens au problème de la violence basée sur le genre. Reconnaître que chaque parcours est unique et s'efforcer de créer un environnement où toutes les voix sont valorisées.

3 Garantir l'accessibilité physique et émotionnelle

Pensez à rendre votre séance accessible sur le plan physique (par exemple, accès pour fauteuils roulants, signalisation claire, choix de sièges) et émotionnellement inclusive (par exemple, proposer des avertissements sur le contenu, la participation facultative aux activités ou des pauses). Lorsque cela est possible, consultez les participants à l'avance pour comprendre leurs besoins d'accessibilité.

4 Utilisez un langage clair et inclusif

Évitez le jargon ou les termes académiques, et privilégiez un langage courant qui soit pertinent et compréhensible. Soyez vigilant(e) aux présuppositions de genre et efforcez-vous d'employer un langage inclusif et valorisant.

5 Rencontrez votre groupe là où il se trouve.

Chaque public est unique, et parfois vous ne disposez que de 30 minutes, plutôt qu'une session complète. Posez-vous la question : Qu'est-ce qui serait le plus bénéfique pour ce groupe en ce moment ? N'hésitez pas à modifier le contenu et à choisir les outils qui ont le plus d'impact. Cette session est conçue pour être adaptable et réactive aux besoins de la communauté.

6 S'adapter aux besoins du groupe.

Soyez attentif à la manière dont le groupe réagit et sois prêt à modérer, omettre ou adapter le contenu au besoin. L'adaptabilité est essentielle pour répondre aux besoins des individus là où ils se trouvent.

7 Restez fidèle à l'objectif de VAF

Cette séance vise à fournir aux membres de la communauté des outils simples et concrets qu'ils peuvent exploiter immédiatement. Bien que les animateurs puissent être au fait des racines systémiques et structurelles de la violence basée sur le genre, l'accent ici est mis sur la sensibilisation et le développement de compétences quotidiennes. Croire que commencer modestement—en aidant les participants à repérer les signes d'alerte et à se sentir sûrs d'offrir un soutien—peut avoir une influence significative.

Gestion des divulgations

Les présentations et sessions créent souvent un environnement où les participants peuvent partager des expériences de violence, que ce soit pendant la session ou après sa conclusion. Il arrive parfois qu'un participant prenne conscience, pour la première fois durant la séance, qu'il a été victime d'une forme de violence conjugale ou domestique.

Au début de la séance, vous pourriez envisager d'ajouter ce qui suit :

« Avant de commencer, je tiens à préciser que le sujet que nous allons aborder pourrait susciter des émotions ou des souvenirs intenses — qu'ils soient liés à votre propre existence, à une personne qui vous est chère ou à votre travail. » Ce ne sont pas seulement des problèmes « extérieurs », ils sont profondément personnels et touchent un grand nombre de personnes. Prenez soin de vous de la manière qui vous convient pendant cette séance.

Au cours de la session, je vous prie de ne pas partager d'histoires personnelles ou de confidences en groupe. C'est pour préserver votre intimité et la sécurité émotionnelle de tous les présents. Si un sujet vous préoccupe et que vous souhaitez en discuter en toute confidentialité, je suis à votre disposition après la séance, ou je peux vous orienter vers une personne qui saura vous apporter de l'aide.

Avançons en nous tenant mutuellement la place avec respect, attention et confidentialité.

Si quelqu'un fait une révélation pendant la session, remerciez-le et dites quelque chose comme, « Je suis désolé que cela vous soit arrivé. » Faites-leur savoir que vous êtes disponible pour discuter par la suite. Lors des sessions, des révélations peuvent impliquer des informations privées dont la personne pourrait par la suite avoir honte ou qui pourraient déclencher d'autres.

Par la suite, écoutez attentivement et gardez en tête que ce n'est pas à toi de « réparer » la situation. Partagez des ressources et proposez de les mettre en relation avec des professionnels qualifiés. Incitez-les à demander de l'aide et rappelez-leur qu'ils ne sont pas seuls : la maltraitance peut toucher n'importe qui.

Traverser des moments difficiles

Généralement, les présentations et sessions se déroulent sans accroc et les participants apprécient les informations que vous dispensez. Toutefois, lorsque nous menons des discussions sur la violence entre partenaires intimes, nous abordons des sujets complexes et souvent très personnels. Il n'est pas rare que des émotions intenses, des opinions controversées ou des révélations surgissent.

Lorsque des problèmes délicats surgissent, vous pouvez être préparé avec des idées sur la manière dont vous pourriez réagir. Voici une liste des problèmes qui sont susceptibles de se produire lors d'une session :

- Divulgation d'abus personnel ou subi par autrui.
- Quelqu'un qui monopolise la conversation.
- Un participant qui fait un commentaire nuisible (par exemple, raciste, sexiste, misogynie, etc.).
- Commentaires accusant la victime.
- Des suggestions qui ne sont pas sûres (par exemple, faire face à la personne qui cause du tort d'une manière qui pourrait être plus nuisible que bénéfique).
- Propositions visant à résoudre ou corriger le problème.
- Une personne qui est argumentatif ou dédaigneux.



Ces réactions, bien que parfois inconfortables, indiquent souvent que le sujet aborde des convictions profondément ancrées ou des expériences vécues. En tant que facilitateurs, nous n'avons pas besoin de détenir toutes les réponses. Notre mission est de maintenir un environnement sécurisé, de recentrer la discussion sur la sécurité et d'aider les participants à réfléchir.

Voici quelques stratégies que les animateurs peuvent appliquer sur le moment :

Faire une pause et se recentrer.

Prenez un instant pour vous recentrer avant de répondre. Une courte interruption peut :

- Évite les réponses impulsives.
- Prenez un moment pour ressentir l'ambiance émotionnelle dans la pièce.
- Fais preuve d'une participation réfléchie.

Rediriger et Réfléchir

Incitez à la réflexion ou proposez une reformulation :

- « Pourriez-vous préciser ce que vous entendiez par là ? »
- « Je me demande comment nous pourrions reformuler cela, en tenant compte de l'expérience vécue des autres. »

Il est judicieux d'établir des règles ou des accords communautaires au début de la séance, afin de pouvoir toujours s'y référer en cas de problème.

Utilisez les limites pour recentrer la sécurité.

Si nécessaire, orientez la conversation avec fermeté mais respect :

- « Évitons un langage qui culpabilise les survivants. »
- « Nous créons un espace ici pour des expériences diverses - revenons à nos valeurs communes de respect et d'inclusion. »

Dénommer le préjudice, pas l'individu

Concentrez-vous sur l'impact, pas sur l'intention ou la désignation de l'individu :

- « Je souhaite faire une pause ici, car ce qui vient d'être dit pourrait être nuisible ou donner un sentiment d'insécurité aux personnes présentes dans la salle. »
- « Prenons un instant pour considérer comment ce commentaire pourrait être perçu par les autres. »

Normalisez l'inconfort, pas la douleur.

Rappelez au groupe :

« Nous pouvons nous sentir mal à l'aise tout en restant respectueux. La croissance s'accompagne souvent d'inconfort, mais notre priorité reste la sécurité et le soin mutuel. »

Liste du matériel requis

Ce plan de session est conçu pour être adaptable et accessible pour les animateurs travaillant dans divers contextes. Afin d'assurer une livraison sans accrocs, nous avons divisé la liste du matériel requis en deux catégories :

- **Matériels de base** : Éléments indispensables pour les séances.
- **Considérations supplémentaires** : éléments facultatifs qui améliorent le confort et l'engagement des participants lorsque les fonds, le temps et les ressources le permettent. Il est tout à fait normal que tous les animateurs n'aient pas accès à ces ressources.

Matériels de base

- Ordinateur ou portable.
- Projecteur et écran (note : il est souvent utile de vérifier que l'audio des vidéos fonctionne avant la séance).
- Clé USB contenant la présentation.
- Dépliants pour les participants (par exemple, méthode de conversation SNCit, brochures de ressources).
- Copies imprimées de l'évaluation des participants (après la séance, pour ceux qui ne peuvent pas scanner le code QR).
- Tableau effaçable ou tableau blanc.
- Stylos, marqueurs, blocs-notes, notes autocollantes, etc.
- Articles de réconfort (par exemple, de l'eau, un espace de pause calme, des jouets anti-stress, etc.)

Considérations supplémentaires

- Collations ou petites rafraîchissements.
- Technologie complémentaire pour l'animateur (par exemple, télécommande pour les diapositives).

Évaluation du participant

À la fin de chaque présentation, un code QR vous sera présenté. Une fois scanné, ce code QR redirige les participants vers un sondage qui se trouve chez CREVAWC après la séance. Après avoir rempli le sondage, les participants seront dirigés vers une autre page où ils pourront indiquer les informations qu'ils souhaitent voir figurer sur leur certificat de formation. Dès qu'ils terminent cette étape, leur certificat est directement envoyé à leur adresse électronique.

Pour garantir notre apprentissage et notre développement continu, nous procédons à des évaluations.

Pour garantir notre apprentissage et notre développement continu, nous procédons à des évaluations.

Les résultats des sondages sont anonymes et servent à suivre l'engagement tout en améliorant constamment le programme.

Pour garantir notre apprentissage et notre développement continu, nous procédons à des évaluations.

Que dire de ceux qui n'ont pas accès à un téléphone pour scanner le code QR ?

Nous comprenons que lire un code QR peut ne pas être possible pour tout le monde. Pour contribuer à la solution de ce problème, nous avons mis à disposition des versions imprimées du formulaire d'évaluation que vous êtes libre de distribuer à la conclusion de votre session. Veuillez noter que l'utilisation de cette option nécessite un peu plus d'efforts : après votre session, vous devrez saisir manuellement les retours des participants dans le système. Cela pose également des défis en matière de confidentialité et garantit que les participants reçoivent leur certificat directement de CREVAWC.

En guise d'option, il serait peut-être judicieux de disposer d'un ordinateur portable ou d'une tablette pendant la session. Cela permet aux participants qui ne possèdent pas de téléphone de remplir eux-mêmes l'enquête en ligne et garantit qu'ils reçoivent leur certificat par courrier électronique sans retard.

SECTION 2

Guide pour la facilitation

L'utilisation de ce guide

La section suivante propose des notes de présentation suggérées en accord avec chaque diapositive de la session Voisin-es, Ami-es et Familles. Ces notes visent à vous aider lors de votre présentation, non pas comme un scénario à suivre à la lettre, mais comme une aide pour délivrer les messages principaux avec précision et assurance.

N'hésitez pas à adapter le discours en fonction de votre style de présentation, des besoins de votre public et du temps dont vous disposez. Il pourrait être judicieux d'ajouter vos propres exemples, anecdotes ou contexte local pour rendre le contenu plus pertinent et captivant.

Remarque : Les sections en italique sont destinées à servir de note pour l'animateur, tandis que la police régulière représente les notes de discours.

Ensemble, nous sommes plus efficaces.

Les animateurs et présentateurs doivent également se préparer à être inspirés et touchés par les récits et les expériences des participants qui auront lieu. Des choses incroyables se produisent lorsque les gens reçoivent du soutien et ont la possibilité et l'encouragement de montrer qu'ils se soucient des autres.

Ensemble, nous apprenons à être de plus en plus efficaces pour impliquer les témoins, nos voisins, nos amis et nos membres de famille. Cela contribue de manière significative, à petite et à grande échelle, au changement social positif.



“

Faites de votre mieux
jusqu'à ce que vous
sachiez mieux, et
quand vous saurez
mieux, faites mieux.

Maya Angelou

Notes de réunion suggérées

Diapositive 1 : Introduction

Présentez les animateurs et la séance ; fournissez une note sur le contenu et toute autre information pertinente concernant l'espace.

Diapositive 2 : Reconnaissance des terres

Commencez votre session en présentant une reconnaissance territoriale pertinente pour l'endroit où vous animez la session. La reconnaissance des terres ne se limite pas à une simple déclaration, c'est aussi un acte de réflexion. Elle reconnaît la présence continue, la résilience et les droits des peuples autochtones ainsi que notre responsabilité collective envers la vérité, la réconciliation et la décolonisation.

Voici un exemple d'une des formes de reconnaissance territoriale que nous employons chez THANS. Bien que vous puissiez vous en inspirer, nous vous invitons à le personnaliser et à prendre le temps de vous former en amont :

- Nous souhaitons commencer par exprimer notre reconnaissance pour le privilège de vivre, apprendre et travailler sur le territoire ancestral et non cédé de la Nation Mi'kmaq. Ce territoire est régi par les traités de paix et d'amitié qui ont été initialement signés en 1725. Ces traités ne concernaient pas la cession des terres et des ressources, mais en réalité, ils reconnaissaient le titre Mi'kmaq et établissaient les règles pour une relation continue.
- Nous venons dans cet espace avec l'intention de désapprendre et de réapprendre, tout en nous engageant à écouter et à donner du relief aux voix des peuples autochtones – qui ont enduré et résisté à la violence coloniale pendant des siècles. Nous savons que la violence basée sur le genre est directement liée au colonialisme et que cela continue d'affecter de nombreuses communautés autochtones de nos jours.

Proposez des ressources d'apprentissage, comme whose.land/fr, pour permettre à chacun de se renseigner davantage.



Diapositive 3 : Les termes que nous utilisons

Au fil des années, on a employé différents termes pour décrire la violence au sein des relations. Les termes ont des connotations distinctes. Par exemple, la violence domestique est un terme couramment utilisé dans la législation et fait référence spécifiquement à un couple. La violence familiale est un terme englobant qui se réfère également à d'autres membres de la famille susceptibles de commettre des actes de violence. Lors de cette session, nous ferons principalement usage des termes suivants :

Suivez le contenu de la diapositive tout en utilisant votre propre vocabulaire - n'oubliez pas d'assurer une cohérence linguistique durant toute la session.

Diapositive 4 : Citation d'Al O'Marra

« Dans pratiquement tous les cas de meurtre conjugal, nous avons découvert que les personnes entourant la victime étaient au courant de la situation – mais ne savaient pas comment y réagir... »

et familles avec ces informations et ces compétences pour reconnaître, répondre et orienter.

- Depuis 2002, grâce aux témoignages du Comité d'examen des décès liés à la violence domestique de l'Ontario (DVDR), nous avons découvert que « les personnes proches de la famille » sont celles qui détectent le plus souvent les signes avant-coureurs.
- Cela englobe les voisins, les amis, les membres de la famille ainsi que les collègues.
- Cette présentation constitue une réaction nationale aux résultats des examens de décès qui démontrent que le grand public doit comprendre comment identifier la violence domestique, comment réagir de manière sécurisée, solidaire et efficace, ainsi que comment orienter vers une aide au sein de la communauté.
- Reconnaître-Répondre-Orienter

Diapositive 5 : Contexte Actuel de la Nouvelle-Écosse

- La Nouvelle-Écosse enregistre le taux le plus élevé de violence conjugale autoproclamée au pays. Dans nos collectivités rurales, les effets de la violence entre partenaires intimes sont exacerbés par l'isolement géographique, le manque de ressources et l'insuffisance de soutien spécialisé.
- Les femmes représentent 79% des victimes/survivants, tandis que les hommes en constituent 21%. Nous savons également que nos communautés 2SLGBTQIA+ subissent des taux accrus de violence, ce qui souligne l'impact universel de la violence au sein du couple et domestique.
- Plus de 30 % de la population a été confrontée à la violence conjugale ou à la violence au sein du couple.

Orientation pour les animateurs

L'objectif de cette diapositive est de ancrer la session dans la réalité actuelle que nous vivons en Nouvelle-Écosse. Cette province est petite et fortement liée, il est possible que quelqu'un dans cette salle connaisse personnellement une personne ayant vécu ou étant affectée par la violence basée sur le genre, y compris certains cas très médiatisés et profondément tragiques survenus ces dernières années.

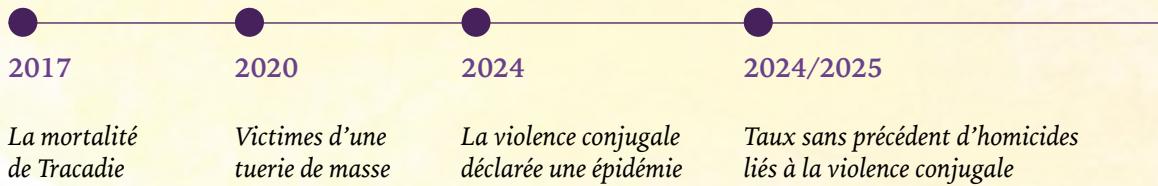
Lors de la présentation de cette diapositive, il est essentiel d'aborder le contenu avec délicatesse et attention. Reconnaître que ces événements ne sont pas simplement des chiffres ou des gros titres, ils incarnent des vies réelles, des familles et des communautés. Beaucoup d'individus portent en eux ces expériences, et pour certains, le traumatisme peut être récent ou persistant.

Il se peut que vous souhaitiez formuler quelque chose comme :

« Nous savons que la Nouvelle-Écosse est une petite province, et beaucoup d'entre nous sont liés d'une manière ou d'une autre. » Les exemples présentés ici ne visent pas à retroumatriser, mais à reconnaître l'expérience vécue de la violence dans nos communautés.

Chronologie

- Nous avons intégré une chronologie visuelle ci-dessous, car nous avons également observé les répercussions de la violence entre partenaires intimes (VPI) à travers des tragédies reconnues au niveau national qui se sont produites chez nous, comme l'incident à Tracadie qui a mis en relief les intersections dévastatrices entre la VPI, le trouble de stress post-traumatique (TSPT) et les échecs systémiques dans le traitement de la santé mentale et de la violence familiale.
- L'événement de 2020, qui a commencé comme un acte de violence entre partenaires intimes avant de se transformer en la plus grande fusillade de masse dans l'histoire canadienne.
- La Nouvelle-Écosse a déclaré la violence conjugale (IPV) comme une épidémie, et dans les mois qui ont suivi, nous avons constaté un nombre sans précédent d'homicides liés à l'IPV dans notre province.



Remarque sur le DFI

Nous employons le terme « Tracadie » pour évoquer la tragédie subie par la famille Desmond en 2017, tout en notant que tous les membres de la communauté ne sont pas d'accord avec l'emploi du nom de lieu. Le Rapport Final de l'Enquête sur la Mortalité Desmond (DFI) de 2024 a soulevé des inquiétudes concernant la mise en avant du nom de l'individu dans le titre du rapport—surtout en comparaison avec le Rapport Final de la MCC, qui n'a pas mentionné le nom du délinquant blanc. Ce changement de langage vise à mettre l'accent sur les injustices systémiques plus larges qui ont touché non seulement la famille Desmond, mais aussi l'ensemble de la communauté de Tracadie ainsi que d'autres communautés noires et africaines de la Nouvelle-Écosse.

Diapositive 6 : Voisin-es, Ami-es et Famille

Cette diapositive donne des informations sur l'origine de VAF et la raison de notre présence ici aujourd'hui.

- La campagne d'information publique du NFF est une campagne de témoin qui découle des preuves du Comité ontarien d'examen des homicides domestiques [*vous pourriez envisager de fournir un lien vers l'Initiative canadienne sur les homicides domestiques : <https://www.cdhpi.ca/>*].
- Conçu pour prévenir les homicides domestiques en identifiant les situations présentant les risques de létalité les plus élevés.
- Des individus de tous genres sont confrontés à la violence dans leurs relations.
- Au départ, NFF employait l'expression « abus envers les femmes ». Lorsque la campagne a été lancée en 2005, le sujet du sexisme et de la violence de partenaire intime à caractère sexuel n'était pas vraiment abordé. Les femmes sont exposées aux risques les plus élevés de blessures graves et de décès. Depuis 2005, nous avons approfondi notre compréhension des intersections liées à la race, au handicap, au genre, à la classe sociale et à d'autres formes de discrimination qui exposent davantage les femmes et les personnes de genre divers à la violence.
- La brochure bleue présente la planification de sécurité, la brochure violette détaille les signes d'alerte et les facteurs de risque, tandis que la brochure jaune offre des conseils sur comment dialoguer avec un homme qui se conduit de manière abusive. [veuillez noter que ces données sont datées]
- Voici quelques brochures originales qui mettent vraiment en lumière l'évolution et la transformation de la langue.

Contexte sur VAF : La campagne VAF a été conçue comme le pilier du Plan d'Action contre la Violence Domestique (PAVD) du gouvernement de l'Ontario, lancé en 2005. Les informations contenues dans ces trois brochures constituent également la base du programme en milieu de travail. Les brochures reflètent la réflexion approfondie d'une table d'experts multidisciplinaires. D'autres provinces et pays ont ajusté les matériaux.

Diapositive 7 : L'importance d'être soutenant

Ne sous-estimez pas l'importance de votre soutien. « Montrer une sensibilité à l'ampleur du traumatisme est une manière d'apporter son soutien. »

Cette diapositive offre une occasion de revenir sur comment donner aux communautés le pouvoir de savoir qu'elles peuvent provoquer un changement fait vraiment la différence.

Il est également essentiel de reconnaître que le soutien n'est pas toujours facile, surtout lorsque la personne touchée par la violence entre partenaires ou domestique est quelqu'un qui nous tient à cœur. Prenez un moment pour identifier cette complexité et rappeler aux participants que le soutien ne doit pas forcément signifier avoir toutes les réponses - cela commence souvent par l'écoute, la croyance et la présence.

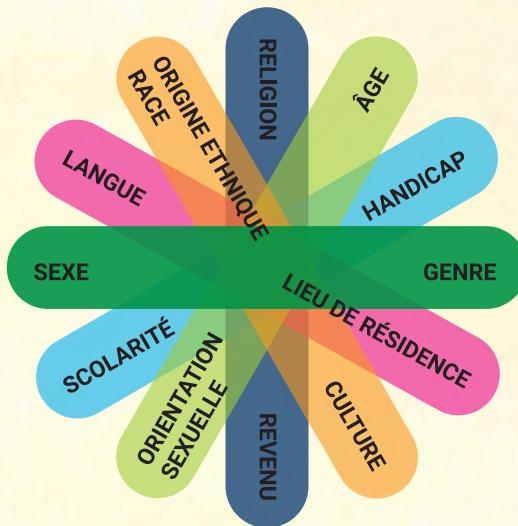
Il est aussi important de souligner que prendre soin de soi tout en prenant soin des autres est essentiel. Il est essentiel de créer un espace pour notre propre bien-être—que ce soit par des limites, des débriefings ou en sollicitant de l'aide nous-mêmes—pour maintenir une prise en charge communautaire durable.

Diapositive 8 : La violence conjugale et domestique comme problème communautaire

- La violence entre partenaires intimes et la violence domestique ont été considérées historiquement comme des problèmes privés au sein du foyer. Malheureusement, cette perception persiste, bien que les mentalités aient commencé à évoluer dans les années 80 et 90. De nos jours, on constate une prise de conscience grandissante de ce problème. L'idée que la violence est une affaire privée est l'un des nombreux obstacles auxquels sont confrontés les survivants.
- Ce que nous avons appris au fil du temps, c'est que la violence entre partenaires et la violence domestique sont des problèmes communautaires. De ce fait, nous avons découvert les différentes formes d'abus qui relèvent de ces catégories, que nous détaillerons dans les prochaines diapositives.

Diapositive 9 : Votre identité a une importance.

Cette partie vise à aider les participants à comprendre que la violence ne se produit pas dans un vide. Certaines communautés connaissent des taux de violence plus élevés en raison d'inégalités systémiques et des façons dont la société défavorise les individus en fonction de leur identité ou de leur lieu de résidence. En tant que facilitateurs, il est essentiel de reconnaître que l'identité et la situation sociale — des aspects tels que la race, le genre, l'aptitude ou le niveau de revenu — peuvent influencer à la fois le risque d'être confronté à la violence et l'accès au soutien. Ces disparités ne sont pas fortuites ; elles mettent en lumière les points faibles de nos systèmes et les domaines nécessitant une attention accrue en matière de prévention.



- Pourquoi certains groupes subissent-ils des taux de violence plus élevés ?
- Il existe des méthodes par lesquelles la société désavantage et discrimine les individus en raison de leur identité et de leur lieu de résidence.
- Chaque individu possède une position sociale distincte qui peut engendrer des avantages ou des désavantages sociaux en fonction de l'identité et de caractéristiques telles que la classe, le genre, la race, l'ethnicité, les capacités, l'âge ou l'orientation sexuelle et la localisation géographique.
- Les statistiques concernant des groupes entiers de personnes qui connaissent des taux de violence plus élevés mettent en évidence les inégalités structurelles de la société. Ces taux nous indiquent les domaines où la société est en difficulté et soulignent les zones nécessitant des actions et des investissements dans la prévention.
- Nous allons passer en revue ce point plus en détail dans les prochaines diapositives.

Diapositive 10 : Violence entre partenaires intimes et genre

- Bien que toute personne au Canada puisse être exposée à la violence, les femmes, les filles et les jeunes femmes, les femmes et les filles autochtones, les personnes 2SLGBTQIA+, ainsi que les femmes vivant avec un handicap et celles résidant dans des régions rurales ou éloignées, courrent un risque accru de violence. Jusqu'à récemment, Statistique Canada n'a pas suivi l'expérience des personnes trans et non binaires.
- Au Canada, les femmes sont plus susceptibles que les hommes de subir des violences de la part de leur partenaire intime. D'après les données policières de 2018, presque 8 victimes sur 10 (79%) d'une violence de couple étaient des femmes.
- Au Canada, les femmes constituent également la majorité des victimes d'homicides par un partenaire intime. D'après les données fournies par la police, près de 8 victimes sur 10 (77%) des homicides commis par un partenaire intime en 2018 au Canada étaient des femmes.
- Plus de 11 millions de Canadiens ont subi des agressions physiques ou sexuelles depuis l'âge de 15 ans. Cela équivaut à 39 % des femmes et 35 % des hommes âgés de 15 ans et plus au Canada, la différence de genre étant due à une incidence bien plus élevée d'agression sexuelle chez les femmes que chez les hommes (30 % contre 8 %).

« Qu'en est-il des hommes ? »

Il est tout à fait courant et légitime que les gens s'interrogent sur les expériences des hommes. La réalité est que toute personne peut être confrontée à la violence, y compris les hommes, et ces expériences sont importantes. Les hommes peuvent être exposés à diverses formes de violence, et certains d'entre eux, particulièrement s'ils sont issus de minorités raciales, 2SLGBTQIA+, vivent dans la précarité ou ont un handicap, peuvent également courir des risques accrus. Leurs expériences méritent du soutien, de l'attention et des services.

Parallèlement, les données montrent de manière constante que la violence entre partenaires (IPV) et la violence domestique (DV) touchent de manière disproportionnée les femmes, en particulier dans le cadre de l'IPV et des homicides. L'objectif ici n'est pas de minimiser les expériences des hommes, mais de reconnaître les schémas et les risques.

Diapositive 11 : Exposition accrue à la violence

Femmes indigènes

- D'après des données rapportées par la police en 2018, le taux d'homicides concernant les femmes et les filles autochtones était presque sept fois plus élevé que celui des femmes et des filles non-autochtone (4,54 contre 0,67 incidents pour 100 000 personnes respectivement).
- D'après les données auto-reliées recueillies auprès des personnes résidant dans les provinces canadiennes, il ressort que les femmes autochtones sont nettement plus susceptibles d'avoir été victimes d'agressions sexuelles au moins une fois dans leur existence (à partir de l'âge de 15 ans), par rapport aux femmes non autochtones (44 % contre 30 %, respectivement).

Femmes en situation de handicap

- Plus d'une femme sur cinq (23%) vivant avec un handicap a subi dans les 5 dernières années de la violence ou des abus émotionnels, financiers, physiques ou sexuels de la part d'un partenaire actuel ou ancien, une proportion comparable à celle des hommes handicapés (22%). Pour les hommes comme pour les femmes, ce chiffre était approximativement deux fois plus élevé comparé à ceux sans handicap.
- Parmi les victimes de violence conjugale ayant un handicap, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'avoir subi les formes les plus graves de violence conjugale (39 % contre 16 %), d'avoir été blessées physiquement en raison de la violence (46 % contre 29 %), de craindre pour leur vie (38 % contre 14 %) et d'avoir sollicité ou utilisé des services d'aide formels suite à la violence (71 % contre 29 %).

Femmes immigrées

- Bien que les femmes immigrées signalent des taux de victimisation violente plus bas, il existe de nombreuses vulnérabilités structurelles qui peuvent accroître le risque, telles que l'isolement, la situation précaire en matière d'immigration, les barrières linguistiques, etc.
- Des études indiquent que de nombreux nouveaux arrivants pourraient ne pas signaler leur victimisation par crainte de déportation, méfiance envers les autorités, manque de connaissance de leurs droits ou des normes culturelles qui considèrent ces expériences comme privées.

- Selon des données déclarées par eux-mêmes, plus de la moitié (53%) des victimes de violence issues de l'immigration ont décidé de ne pas signaler les faits à la police. Parmi toutes les personnes qui ont signalé l'incident à la police, les immigrants étaient également plus enclins à être insatisfaits de l'intervention policière que les non-immigrants (55 % contre 28 %).

Jeunes femmes

- Les données rapportées par la police indiquent que les filles et les jeunes au Canada sont plus susceptibles de subir des violences familiales par rapport à leurs homologues masculins (327 contre 207 incidents pour 100 000 habitants). Parmi les 18,965 enfants et adolescents (17 ans et moins) victimes de violence familiale au Canada pour cette année-là, 60% étaient des filles.
- D'après les données auto-reported de 2018, les jeunes femmes de 15 à 24 ans résidant dans les provinces canadiennes présentaient une probabilité nettement plus élevée que les femmes d'autres tranches d'âge de signaler avoir été agressées sexuellement au moins une fois lors des 12 mois précédant l'enquête, ou d'avoir subi des comportements sexuels non désirés dans un espace public durant la même période.

Femmes résidant dans les zones rurales et éloignées

- Parmi les femmes et les hommes de tous les groupes d'âge, les jeunes femmes âgées de 18 à 24 ans vivant dans le Nord ont enregistré le taux le plus élevé d'incidents violents signalés à la police au Canada.
- Les femmes résidant dans les zones rurales du Canada ont connu les taux les plus élevés de violence entre partenaires intimes signalée, des taux nettement supérieurs à ceux des femmes vivant en milieu urbain (789 contre 447 incidents pour 100 000 habitants).

Canadiens 2SLGBTQIA+

- En 2018, plus d'un Canadien sur dix (11%) appartenant à une minorité sexuelle [notez que c'est un terme de Statistique Canada] a signalé avoir été victime d'agression physique ou sexuelle au cours des douze derniers mois, soit près de trois fois plus par rapport à la proportion de Canadiens hétérosexuels (4%).

Diapositive 12 : Examen des décès liés à la violence domestique en Ontario

Bien que ces données soient issues de l'Ontario, les tendances des décès liés à la violence domestique sont semblables partout au Canada, y compris en Nouvelle-Écosse. Les taux élevés de victimisation chez les femmes et les enfants, ainsi que la fréquence des homicides-suicides impliquant des auteurs masculins, témoignent de problèmes nationaux et systémiques plus larges. Bien que la Nouvelle-Écosse ait mis en place un Comité d'Examen des Décès en 2023, aucune statistique ni rapport n'a été divulguée.

Néanmoins, les données de l'Ontario nous permettent de saisir l'ampleur et la gravité du problème sur le plan local et soulignent l'impérieuse nécessité d'initiatives de prévention et d'intervention dans notre province.

- Cette diapositive surprend beaucoup de gens, et bien qu'elle provienne de l'Ontario, elle a toujours une pertinence pour nous ici en Nouvelle-Écosse. [note : le rapport DVDRC de 2019 est le plus récent, et un nouveau rapport quinquennal sera publié prochainement.]
- Le Bureau du Coroner dirige le DVDRC de l'Ontario. Ils examinent tous les homicides domestiques en Ontario et formulent des recommandations pour éviter de futurs décès. Les femmes et les enfants sont tués à un taux bien plus élevé que ce que la plupart des gens comprennent. C'est parce que ces décès sont peu rapportés - généralement uniquement dans les médias locaux.
- Entre 2002 et 2017, l'Ontario a recensé 390 cas de meurtre domestique et/ou de meurtre-suicide (selon les affaires examinées par le Bureau du Coroner en chef de l'Ontario, où la violence domestique a été identifiée comme un code d'implication).
- Sur ces 390 affaires, 280 (soit 72%) étaient des homicides, tandis que 110 (28%) relevaient de l'homicide-suicide. Ces 390 affaires ont mené à un total de 543 décès.
- Parmi les 543 décès, 433 (soit 80%) étaient des victimes d'homicide, tandis que 110 (20%) étaient des individus qui se sont suicidés ou ont été tués d'une autre manière (par exemple, abattus par la police).

- De 2002 à 2017, on a enregistré en moyenne 24 cas de meurtre domestique et/ou de meurtre-suicide par an. Il se peut que certains de ces cas aient impliqué plusieurs victimes.
- Entre 2002 et 2017, il y a eu 433 victimes de homicides domestiques.
- Entre 2002 et 2017, on a enregistré en moyenne 27 homicides domestiques mortels par an.
- Parmi les 433 victimes d'homicides, 349 (soit 81%) étaient des femmes adultes, 40 (9%) étaient des enfants et 44 (10%) étaient des hommes adultes.
- Sur les 110 décès des auteurs, 107 (soit 97%) étaient des hommes adultes.

Diapositive 13 : Observatoire des féminicides

L'Observatoire canadien sur les féminicides et la responsabilité (CFOJA) est un centre de recherche et d'information en ligne qui vise à réaliser, mobiliser, échanger et promouvoir des recherches et des connaissances pour prévenir le féminicide et d'autres formes de meurtres basés sur le genre au Canada.

- La création du CFOJA fait suite à l'appel lancé par le Rapporteur spécial sur la violence à l'égard des femmes, ses causes et conséquences, le 25 novembre 2015, lors de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.
- À cette date, le Rapporteur spécial a exhorté tous les pays à mettre en place un observatoire ou une « vigie » du féminicide pour documenter les meurtres de femmes liés au genre. Cet observatoire aurait pour mission de rassembler, d'analyser et d'examiner des données sur les féminicides afin de prévenir ces crimes.
- Les futurs rapports de l'Observatoire surveilleront également les caractéristiques et les circonstances des homicides touchant des victimes masculines afin d'identifier les thématiques actuelles et émergentes.

Mais pourquoi mettre l'accent sur les meurtres de femmes et de filles ?

- 1 Des recherches à l'échelle mondiale montrent que les femmes et les filles sont toujours celles qui subissent le plus de violence basée sur le genre et de victimisation mortelle, ce qui est dû aux impacts historiques et actuels des stéréotypes de genre profondément ancrés et des inégalités (UNODC, 2018).
- 2 Lorsque des femmes et des filles sont victimes de violence jusqu'à la mort, c'est presque systématiquement dans le cadre de leurs relations intimes avec des hommes et/ou à cause de violences sexuelles infligées par ces derniers. Par exemple, l'Organisation mondiale de la santé (2002) a souligné que les femmes supportent le plus lourd fardeau de la violence entre partenaires intimes à l'échelle mondiale (OMS, 2002). Par conséquent, l'homicide des femmes diffère considérablement de celui des hommes, qui est souvent le résultat de violence entre hommes, qu'il s'agisse d'acquaintances ou d'inconnus, une constatation régulièrement documentée à l'échelle nationale (David, 2017) et internationale (UNODC, 2013).
- 3 L'ONU a défini le féminicide, également connu sous le nom de meurtres de femmes et de filles liés au genre, comme « la forme la plus extrême de violence à l'égard des femmes et la manifestation la plus violente contre les femmes et leur inégalité » (Assemblée générale des Nations Unies, 2016). En conséquence, l'ONU a lancé un appel à tous les gouvernements pour créer une surveillance des féminicides ou un observatoire afin de rassembler des données considérées comme un instrument essentiel pour élaborer des stratégies efficaces face à cette « grave violation des droits de l'homme » (ACUNS, 2017 : 1).

Diapositive 14 : CFOJA

- En 2024, 187 femmes et filles ont été assassinées à travers le Canada. Sur les 187, 8 se sont produites ici en Nouvelle-Écosse et toutes entre juin et décembre (dans un délai de 7 mois).
- En 2024, la Nouvelle-Écosse affichait le troisième taux le plus élevé de féminicide par habitant parmi toutes les provinces.

Diapositive 15 : Diapositive de transition

- Il persiste encore comme une idée reçue que sans violence physique, il n'y a pas de violence domestique. Cependant...

Veuillez noter que c'est à ce moment-là que nous commençons à déballer certaines des différentes formes de violence entre partenaires intimes et domestiques.

Diapositives 16-17 : Types de violence entre partenaires intimes et domestique.

Il ne s'agit en aucun cas d'une liste exhaustive des types d'abus dans les relations, mais c'est un bon début. Souvent, en évoquant la violence conjugale ou de partenaire intime, notre esprit se tourne tout de suite vers les abus physiques. Il est cependant très inhabituel que la violence domestique et entre partenaires intimes se limite uniquement à l'aspect physique.

Abus physique

Toute utilisation intentionnelle de la force physique contre une personne qui entraîne ou présente un potentiel pour causer du tort, des blessures, de la douleur ou de la peur. Cela peut comprendre des actes de violence tels que frapper, gifler, pousser, étrangler, contenir ou utiliser des objets ou des armes pour blesser autrui.

Harcèlement criminel (Persécution)

Se réfère à des attentions, des contacts ou des comportements répétés et non désirés qui engendrent chez une personne la peur pour sa sécurité ou celle d'un individu qu'elle connaît. Cela peut comprendre le fait de traquer une personne, de se présenter sans cesse à son domicile ou à son lieu de travail, de proférer des menaces, d'envoyer des messages non sollicités ou encore de l'observer attentivement.

Violence/Abus Sexuels

Tout acte, tentative ou approche de nature sexuelle sans consentement. Durant de nombreuses années, des idées fausses ont persisté, affirmant que les abus sexuels ne pouvaient pas se produire au sein de relations intimes. Cependant, c'est tout à fait possible.

Abus émotionnel/Psychologique

Cela implique l'utilisation de paroles, d'actions ou de gestes pour contrôler, intimider, isoler ou rabaisser une personne, sapant ainsi son estime de soi et son bien-être mental.

Contrôle coercitif

Un schéma de comportements utilisé pour dominer, isoler et intimider quelqu'un. Cela englobe des stratégies telles que la surveillance, les menaces, la manipulation émotionnelle, le contrôle de l'accès à l'argent, au temps ou aux relations, et l'érosion de l'indépendance et de l'autonomie d'une personne.

Abus financier

Consiste à contrôler, exploiter ou restreindre l'accès d'une personne à l'argent, au crédit ou à d'autres ressources financières. Cela peut englober le vol d'argent, la restriction d'accès aux comptes bancaires, l'empêchement de quelqu'un à travailler, l'imposition de décisions financières ou l'accumulation de dettes à leur nom sans accord.

Abus Spirituel

Désigne le fait de manipuler ou de dominer quelqu'un en se servant de ses croyances religieuses ou spirituelles.

Coercition reproductive

Une forme de contrôle où une personne interfère avec les choix reproductifs d'autrui, comme les inciter à tomber enceinte, entraver l'utilisation des contraceptifs ou imposer une décision relative à la grossesse.

Violence facilitée par la technologie

L'emploi de la technologie pour harceler, menacer, surveiller ou contrôler une personne. Cela englobe des actes tels que le cyberharcèlement, la diffusion non consentie d'images, les messages abusifs, le suivi par GPS ou l'intrusion dans des comptes personnels.

Exploitation liée au statut migratoire

Cela inclut l'utilisation du statut d'immigration d'une personne ou de sa peur de la déportation pour exercer un contrôle, manipuler ou lui nuire.

Diapositive 18 : Existe-t-il une distinction entre le conflit et la violence domestique ?

Il est essentiel de comprendre que toute forme de violence, même si elle ne se produit qu'une fois, constitue une violence congulaire.

- Parfois, ce sont les deux personnes dans la relation qui se disputent. Chaque personne peut se sentir comme une victime. Accusant l'autre pour son propre comportement.
- Toute situation d'abus est préjudiciable et doit être considérée avec sérieux. Nous allons détailler cela dans les prochaines diapositives.

Diapositive 19 : Rapport au Pouvoir

Pour faire la différence entre conflit et abus, il est nécessaire de comprendre comment le pouvoir est exercé dans la relation.

- Le conflit se caractérise par une dissension entre pairs, où les deux parties ont la possibilité de s'exprimer en toute sécurité. Cependant, se traiter de noms ou dénigrer l'autre constitue une violence verbale et est une forme de violence dans le couple/violence domestique. Des désaccords épisodiques ou circonstanciels qui se transforment en abus verbal ou physique ne sont pas moins nuisibles.
- Même lorsque la violence semble être « réciproque », les femmes sont plus susceptibles de subir des blessures graves et d'être hospitalisées.
- La différence que nous souhaitons souligner ici concerne le pouvoir au sein de la relation ; les relations malsaines et abusives comportent un schéma de pouvoir et de contrôle exercé par une personne sur l'autre, où les besoins, la sécurité ou l'autonomie d'un partenaire sont sapés.
- Prenez en compte si le couple partage le pouvoir, se bat pour celui-ci ou si un partenaire exerce du pouvoir sur l'autre. (en retirant leur voix, leur autonomie, leur capacité d'action et de décision).

- Bien que tous les couples connaissent des conflits normatifs, leurs compétences relationnelles diffèrent en matière de résolution saine de ces conflits.

Demandez

- Les deux partenaires ont-ils la possibilité et les moyens de s'exprimer et d'être entendus dans les processus décisionnels ?
- Les deux partenaires bénéficient-ils de la volonté propre, de l'intégrité corporelle et de l'autonomie individuelle ?

Diapositive 20 : Dynamiques de pouvoir

- Un conflit qui s'intensifie pour devenir un comportement abusif non traité ou non résolu peut se transformer en un schéma dans une relation.
- Des relations en lutte de pouvoir peuvent sembler être deux individus en conflit l'un avec l'autre.
- De l'extérieur, il est difficile de déterminer si un couple est pris dans une lutte de pouvoir ou si l'un des partenaires exerce un contrôle sur l'autre (c'est-à-dire, le pouvoir sur l'autre), qui cherche davantage à se protéger.
- Il est essentiel de comprendre la distinction entre lutte de pouvoir et domination.
- Dans cette partie, nous allons étudier la distinction entre trois formes de dynamiques de pouvoir.

PARTAGE DU POUVOIR

Des relations saines et fonctionnelles, où les conflits normatifs et inévitables propres aux relations sont gérés par la négociation et le compromis.



LUTTE DE POUVOIR

Des relations qui gèrent les conflits de manière malsaine, escaladée ou instable.



POUVOIR EXERCÉ

Imposition unidirectionnelle de pouvoir et de contrôle par un partenaire sur l'autre afin d'éroder son autonomie et de créer un environnement terrorisant.



Diapositive 21 : Janelle & Michael

L'objectif de ce bref scénario est d'amener les participants à réfléchir de manière critique uniquement sur les faits, et à décomposer ce qui est

Scénario



Janelle et Michael sont unis par les liens du mariage depuis un an. Janelle attend un enfant et la mère âgée de Michael est malade. Les heures de travail de Janelle viennent tout juste d'être réduites. Elle considère que Michael boit trop. Ils traversent des problèmes économiques et familiaux qui entraînent des conflits.

La confrontation s'intensifie à partir d'injures, et lorsque Michael commence à quitter la pièce, Janelle tente de l'en empêcher et le frappe sur la poitrine. Il la pousse et elle tombe.

Ils sont tous les deux sous le choc de ce qui est arrivé.

Diapositive 22 : S'agit-il de violence entre partenaires/intime ou domestique ? Qui est la victime ?

Avant de passer à la diapositive suivante, facilitez une discussion en groupe ce qui fournit des informations supplémentaires sur la situation.

Diapositive 23 : La suite du scénario

Janelle et Michael

Ils rencontrent des difficultés liées aux revenus et à une maladie familiale.

- Michael pourrait boire pour éviter les conflits ou pour faire face à la situation.
- Janelle attend un enfant, ce qui accroît sa vulnérabilité et son seuil de tolérance.
- Suite à leur affrontement, ils sont tous deux chargés d'émotions - ils en discutent et s'accordent sur plusieurs tactiques.



Invitez les participants à approfondir et à prendre en compte d'autres éléments, comme l'intersectionnalité et les biais systémiques. Par exemple, que pourrait-il se passer si les voisins appelaient la police à propos de Janelle et Michael ? Il est essentiel d'étudier comment des facteurs d'identité tels que la race, le genre et d'autres éléments pourraient influencer le résultat dans une situation semblable.

Diapositive 24 : Réciprocité

- Des relations saines reposent sur la réciprocité — un sentiment de pouvoir partagé, de respect et d'échange émotionnel. Dans des relations de soutien mutuel, chaque personne se sent écoutée, appréciée et capable d'exprimer ses besoins.
- Certains couples semblent avoir un véritable échange mutuel, mais des problèmes sous-jacents tels que le contrôle, la manipulation ou un traumatisme non résolu peuvent persister, et ceux-ci peuvent être difficiles à percevoir. Il est également essentiel de noter que dans les relations affectées par des abus, l'équité est souvent compromise — même si, en apparence, il semble que les deux partenaires contribuent de manière égale.

Dans toute relation marquée par la violence ou l'abus, la réciprocité est altérée.

Diapositive 25 : La violence entre partenaires intimes est un comportement abusif et contrôlant.

- Il s'agit d'une distinction entre la violence conjugale (IPV/DV) et une mauvaise relation - la présence de violence et d'abus.
- Lorsqu'une personne a l'impression de devoir marcher sur des œufs pour se protéger, cela représente une domination, également appelée contrôle coercitif.

Diapositive 26 : Contrôle coercitif - Différences de pouvoir

- La personne ciblée par son partenaire subit une réduction de ses choix et options, ainsi qu'une augmentation des restrictions et dangers. Ici, il n'y a pas de place pour la mutualité, que ce soit dans le partage du pouvoir ou dans la lutte pour celui-ci. Au contraire, la personne soumise à un contrôle coercitif doit minutieusement élaborer un plan, avec le soutien dont elle dispose, pour survivre, résister ou fuir la situation.
- L'Observatoire des Féminicides a produit de nombreuses publications sur le contrôle coercitif et propose un contenu de qualité pour ceux qui souhaitent approfondir leurs connaissances sur le sujet.

Diapositive 27 : Citation

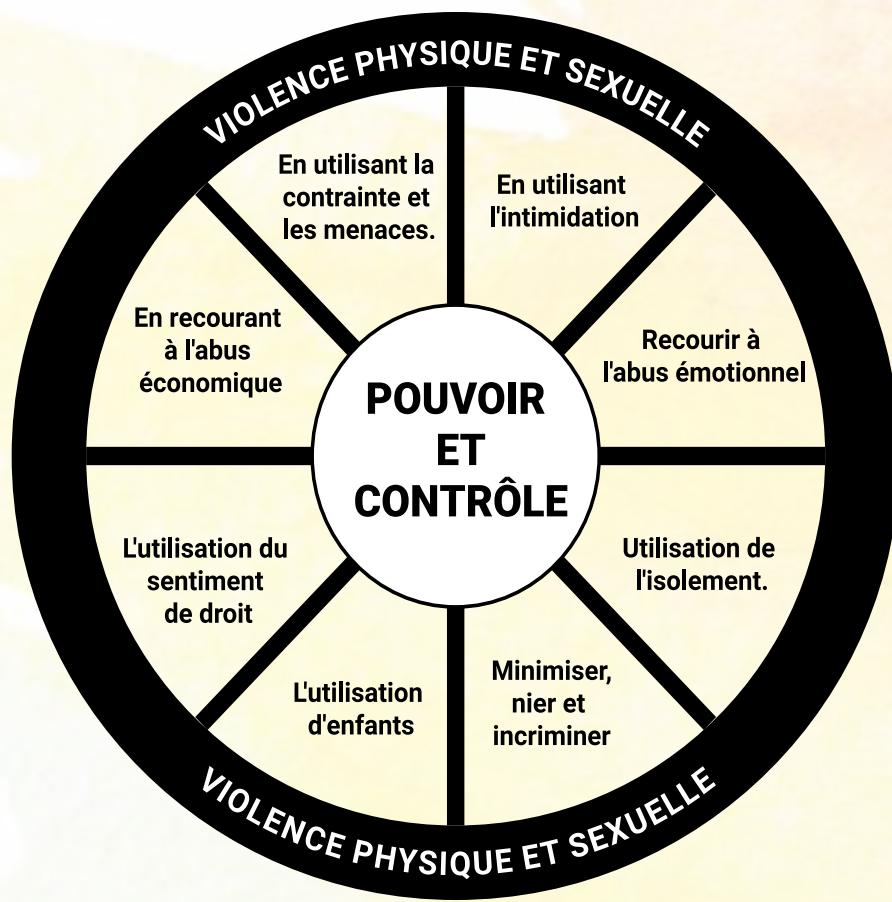
- « Les recherches montrent constamment que le contrôle coercitif est lié à des dommages physiques futurs et à un risque accru de létalité. »
- Dans de nombreux cas d'homicide domestique, le meurtre a été le premier acte de violence physique dans la relation, soulignant ainsi que la violence physique seule n'est pas toujours le meilleur indicateur de la létalité.

Diapositive 28 : Potentiel de rupture

Remarque : C'est le moment idéal pour faire une pause avant de passer aux 3 R et vidéos si vous prévoyez une session plus longue.

Diapositive 29 : Roue du Pouvoir et du Contrôle

- Voici la roue de pouvoir et de contrôle. Cela décrit comment diverses formes ou expressions de violence peuvent être employées pour maintenir le pouvoir et le contrôle dans une relation.
- La roue décrit un « système d'abus » qui est le plus dangereux... qualifié de 'contrôle coercitif'.



Diapositive 30 : Origines de notre compréhension

Cette diapositive présente une vidéo stimulante d'Ellen Pence, co-auteure de la Roue du Pouvoir et du Contrôle et co-fondatrice du Projet d'Intervention en matière de Violence Domestique.

Diffusez la vidéo aux participants et encouragez-les à exprimer leurs idées si cela ne les met pas mal à l'aise.

Diapositive 31 : Reconnaître, réagir, orienter

Les proches, amis et familles sont ancrés dans les trois points suivants :

1 Identification

Identifier les indices du risque de violence entre partenaires chez les victimes et ceux qui font du tort.

2 Réponse

Répondre avec bienveillance, en utilisant le cadre SNCit.

3 Référence

En se référant aux supports et experts appropriés.

La seconde moitié de notre séance se penchera sur ces 3 points et fournira des conseils pour utiliser ces outils dans la vie quotidienne.

Diapositive 32 : Reconnaître

- Comment pouvons-nous déterminer si ce que nous observons est de la violence entre partenaires intimes ou domestique ?
- Il est toujours crucial que nous ne fassions pas d'hypothèses, mais que nous restions attentifs et à l'écoute des signaux que nous percevons.

Informez les participants que vous allez leur présenter une situation vidéo dans les diapositives suivantes.

Diapositive 33-34 : Présentation de Brian et Gail

- Voici Brian et Gail, un couple avec lequel nous travaillerons tout au long de cette session. Nous commencerons par diffuser une courte vidéo montrant Gail rentrant du travail. Veuillez noter que certains participants ont « sursauté » lorsque Brian a frappé la table, mais aucune autre violence physique n'est présente dans la vidéo.

Diapositive 35 : Le changement est possible.

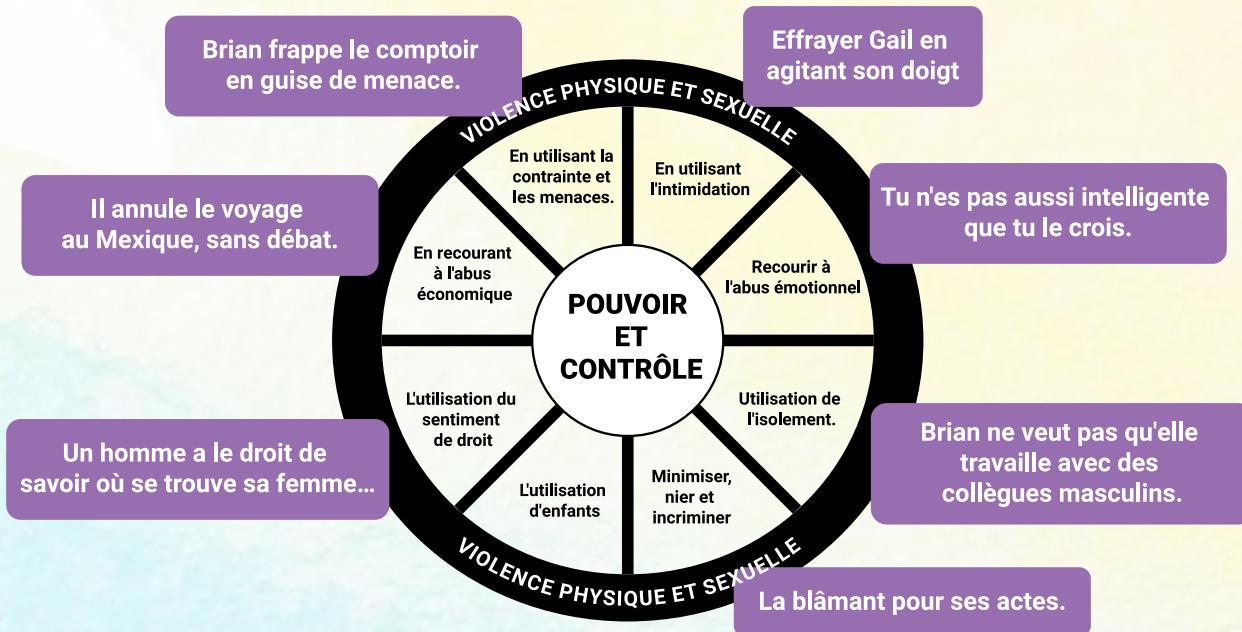
Il se peut que Brian ne prenne pas conscience de son comportement croissant qui augmente son risque de violence.

Adresser le risque de violence de Brian est une manière de diminuer le danger.

Une étude de 2013 portant sur les délinquants à haut risque en Ontario a révélé que plus de 80 % des hommes accusés de violence domestique ont été surpris de constater qu'ils étaient classés comme à haut risque par la police. Ils n'ont pas pris conscience qu'ils adoptaient un comportement qui risquait de s'escalader et de mener à la violence. Ce que cela nous révèle indique un problème systémique - personne n'informe les hommes sur leur risque de violence.

- Qu'il soit un ami, un membre de la famille ou un voisin qui vous tient à cœur, vous pourriez être la personne idéale avec qui discuter de ce que vous percevez et de votre inquiétude pour lui et sa famille. On peut diminuer le risque de violence si nous apprenons à dialoguer avec ceux qui représentent une menace.
- Nous tenons toujours Brian responsable de ses actes, mais il est également crucial de reconnaître que la majorité des personnes pouvant être violentes sont en mesure de changer leur comportement. Seul un petit pourcentage de personnes est injoignable.

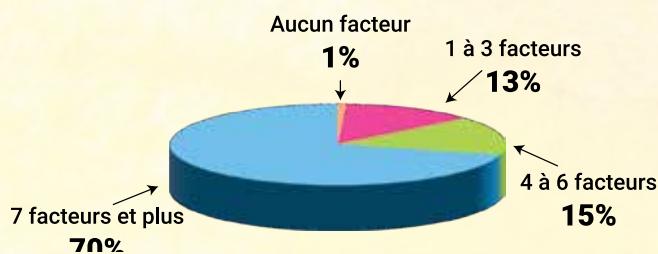
Diapositive 36-37 : Roue de pouvoir et de contrôle - Brian



Diapositive 40 : Diagramme circulaire

L'objectif est de souligner que, dans la plupart des cas, des facteurs de risque sont présents et que ceux qui nous entourent sont souvent les plus à même de détecter ces éléments et d'agir en conséquence.

- L'objectif est de souligner que, fréquemment, les facteurs de risque sont présents. De 2003 à 2018, le DVDRC a découvert que 70% des homicides domestiques comportaient sept facteurs de risque connus ou plus — habituellement identifiés par les personnes proches de la victime. Dans seulement 1% des cas, aucun signe d'alerte ou indice de risque croissant n'a été observé ou identifié. Et ceux qui sont le plus près de nous sont souvent les mieux placés pour détecter ces éléments et réagir



Diapositive 41 : Apprendre des tragédies - Identifier le risque de mortalité

Cette diapositive met en évidence les facteurs de risque les plus courants pour l'homicide domestique, et précise ceux qui concernent Brian. C'est un bon point de départ pour la discussion, qui mène à la diapositive suivante, encourageant les participants à ne pas minimiser les risques.



- ✖ • Un passé marqué par la violence domestique.
 - Séparation actuelle ou en cours.
- ✖ • Comportement obsessionnel de la part de l'auteur des faits.
 - Dépression/mauvaise santé mentale de l'auteur.
- ✖ • La violence est en hausse.
 - Menaces ou tentatives de suicide antérieures
 - Menaces de mort
- ✖ • Des tentatives antérieures pour isoler la victime.
- ✖ • La victime avait un sentiment intuitif de peur.
- ✖ • Auteur sans emploi

Diapositive 42 : Ne sous-estimez pas le risque.

Le défi pour la famille et les amis est de prendre au sérieux les signes d'une augmentation de risque. Bien qu'on ait tendance à penser que nos amis ou notre famille « ne le feraient jamais », il est crucial de comprendre que toute personne peut infliger du tort dans certaines situations.

Diapositive 43 : Réponse

Informez les participants que vous allez passer à la section suivante, qui porte sur la façon de réagir lorsque nous identifions un risque chez nos voisins, amis ou membres de la famille. Dans cette partie, ils feront la connaissance de l'amie de Gayle, Rhea, ainsi que des amis de Brian.

Diapositives 44-47 : La Réponse de Rhea

- Gail et Rhea, son amie et collègue, sont allées déjeuner ensemble.
- Observez ce que Rhea a remarqué concernant les signes d'alerte, et comment elle gère la situation avec Gayle.

Diffuser la vidéo aux participants.

- Demandez : « Comprenez-vous la réaction de Rhea ? » Est-ce que Rhea blâme Gayle ?

« L'isolement peut accroître le risque pour ceux qui vivent de la violence, et notre manière de réagir peut parfois exacerber leur isolement — surtout si nous les jugeons, les pressons de partir avant qu'ils ne soient prêts, ou retirons notre soutien lorsqu'ils n'entreprennent pas les actions que nous pensons appropriées. »

- Il est probable que la première réaction de Rhea à Gayle a contribué à son isolement.
- L'isolement est étroitement lié aux relations abusives. À mesure que l'abus s'agrave, l'isolement s'intensifie également. À mesure que la situation se détériore, l'abus et l'isolement s'intensifient. L'isolement des individus s'accroît à mesure que la situation se détériore.

Diapositive 49 : Réduire l'isolement, renforcer la sécurité

- La stratégie vise à diminuer l'isolement pour accroître la sécurité. Et nous effectuons cela en utilisant le cadre de conversation SNCit.

Diapositive 50 : SNCit Conversation (plongée)

Documentation du cadre de discussion SNCit.

- Le cadre de conversation SNCit est un outil que nous pouvons tous exploiter pour répondre à une personne qui subit ou court le risque de subir de la violence domestique ou entre partenaires intimes.

1 VOIR

C'est lorsque vous observez quelque chose qui vous rend inconfortable; vous êtes conscient que quelque chose n'est pas tout à fait correct. Il est nécessaire d'être disposé à observer les événements et à surmonter votre hésitation (tout à fait compréhensible) à vous impliquer dans la discussion.

- Observez les indicateurs précurseurs ou les éléments de risque liés à l'abus.
- Restez conscient des symptômes et des facteurs de risque. Pour en savoir plus, rendez-vous sur <https://www.neighboursfriendsandfamilies.ca/>.

2 NOMMER

Identifiez le signe prémonitoire en décrivant ce que vous ressentez : « J'ai observé ou j'ai entendu... insérez le signe prémonitoire. »

Simplement les faits. Un signe précurseur est semblable à un outil qui peut déverrouiller la porte vers l'aide. Puis, passez à l'étape suivante en observant ce qui arrive à la personne qui vous préoccupe.

3 VÉRIFIER

Ici, il est question de prendre du recul. Considérez-le de cette manière : Observons et identifions sont deux démarches conduisant à la situation, puis on recule légèrement pour contrôler ce qui se déroule afin d'éviter de juger trop promptement.

- Souvenez-vous, il ne faut pas interpréter un signe précurseur comme étant nécessairement la preuve d'un abus.

Diapositive 51 : Objectif de conversation SNCit

- N'oubliez pas que l'objectif d'une conversation SNCit est d'ouvrir la porte à l'aide.
- Laissons Rhea tenter à nouveau avec Gayle. *[cliquez pour passer à la diapositive suivante]*

Diapositives 52-55 : SNCit avec Rhea

Montrez la vidéo aux participants et incitez-les à observer comment Rhea gère la conversation SNCit. Suite à la vidéo, avancez vers les diapositives suivantes contenant les informations ci-après : exploiter pour répondre à une personne qui subit ou court le risque de subir de la violence domestique ou entre partenaires intimes.

1 VOIR

« Gayle effectue de nombreuses heures supplémentaires parce que Brian est sans emploi. » Brian est en train de consulter ses courriels. (Adhérer aux faits, ne pas tirer des conclusions hâtives)

2 NOMMER

« Je vois combien tu t'efforces... » Il est en train de te surveiller... Je suis un peu inquiet... Je pense qu'il serait prudent d'être vigilant...

3 VÉRIFIER

« Je ne suis qu'à un appel de distance, tu n'es pas seul(e). »

Demandez aux participants s'ils estiment que Gayle reçoit le soutien nécessaire.

Ne pas pousser

On ne peut pas la forcer à te le dire. Si elle se sent respectée et soutenue, elle est plus encline à vous informer sur ce qui se passe. Il arrive parfois qu'une histoire mette du temps à être révélée.

Diapositive 56 : Répondre

Répondre n'est pas une question de résoudre la situation, c'est plutôt une question de créer un espace rempli de compassion, d'accepter leur vécu et d'éviter tout jugement ou reproche.

L'objectif de notre réponse est d'ouvrir la voie à l'assistance, et nous le faisons avec SNCit.

- Votre tâche la plus primordiale est d'écouter et de démontrer de l'empathie.
- Reconnaissez qu'elle est l'experte de sa propre vie.
- Renseignez-vous – sachez où trouver des services et de l'aide dans votre communauté.
- Consultez votre refuge pour femmes local si vous craignez pour sa sécurité.

Diapositive 57 : Il est difficile de reconnaître que vous êtes dans une relation abusive.

- Même si vous SNCit parfaitement, elle pourrait ne pas vous révéler ce qui se passe. Parfois, il faut du temps pour que l'histoire soit révélée.
- Il existe plusieurs raisons qui rendent difficile la reconnaissance d'une relation abusive, comme la honte intérieurisée, le sentiment de culpabilité personnel, l'envie de protéger le partenaire abusif par amour et sollicitude, ou encore le refus d'être perçu comme une « victime ».

Diapositive 58 : Pourquoi ne part-elle tout simplement pas ?

- C'est la mauvaise question. Plusieurs éléments maintiennent les individus dans une relation abusive, et ces relations sont souvent complexes.
- Parmi les éléments à prendre en compte figurent la peur pour sa sécurité, la dépendance financière, l'inquiétude pour les enfants, l'attachement émotionnel ou l'absence d'alternatives sûres et soutenantes.

Nous savons que la séparation représente le moment le plus périlleux dans une relation abusive, et ce que vous désirez avant tout, c'est de ne pas la contraindre à partir.

Diapositive 59 : Que dire de Brian ?

- Pour réellement prévenir et réagir à la violence, il est aussi nécessaire de prendre en compte l'individu qui cause du tort. Cette diapositive marque un tournant dans notre discussion : Et pour Brian ? Quels soutiens ou interventions pourraient aider une personne comme lui à assumer ses responsabilités, comprendre l'impact de ses actions et mettre fin à l'abus ?
- Cela ne signifie pas de pardonner le comportement, mais de comprendre que sans intervention, le cycle persiste.

Ceux qui sont proches de Brian sont les plus à même d'intervenir et de lui apporter du soutien, et la méthode de conversation SNCit est également efficace dans ce contexte ! Voyons d'abord comment les amis de Brian l'aborde sans SNCit.

Diapositive 60 : Vidéo - Brian et ses amis

Montrez la vidéo aux participants et encouragez-les à observer comment les amis de Brian gèrent son comportement sans utiliser la méthode SNCit.

Diapositive 61 : Vidéo - Identifier les Signes d'Alerte chez Brian

Cette diapositive présente une liste d'indices de danger que les amis de Brian pourraient avoir remarqués. Prenez un moment pour décomposer et discuter.

Diapositive 62 : Discutez avec Brian.

Si vous êtes ami avec Brian, vous pourriez être la personne idéale pour discuter avec lui, mais il y a quelques points à prendre en compte :

- Aborde la conversation lorsqu'il est calme.
- Ne l'interrogez pas sur son comportement - cela pourrait mettre Gail en danger.
- Identifiez les signes d'un comportement abusif – énumérez-les – simplement les faits que vous connaissez.

Diapositive 63-65 : SNCit avec Brian

Faites savoir aux participants que vous allez présenter une autre vidéo montrant les amis de Brian utilisant la méthode SNCit. Profitez de ce moment pour discuter.

Diapositive 66 : Planification de la sécurité - Pour tous.

- Nous recommandons à chacun de consulter des professionnels formés et spécialisés dans la lutte contre le contrôle coercitif pour élaborer un plan de sécurité.
- Un plan de sécurité doit traiter les risques spécifiques identifiés lors de l'évaluation des risques.
- L'élaboration d'un plan de sécurité est essentielle pour apporter de l'aide à ceux qui subissent la violence. Des professionnels œuvrant au sein de THANS, qui regroupe 14 organisations membres (par exemple, des maisons de transition, des centres de guérison Mi'kmaw, et des services d'accompagnement), ont reçu une formation spécialisée pour évaluer le risque et élaborer des plans sur mesure afin d'assurer la sécurité des individus.
- La planification de la sécurité n'est pas un événement ponctuel, mais plutôt un processus continu. À mesure que les situations évoluent, de nouveaux risques peuvent apparaître. Il est crucial de revoir le plan régulièrement et de l'ajuster si nécessaire.

Il n'est pas nécessaire d'être hébergé dans un abri THANS pour avoir accès aux services d'évaluation des risques et de planification de la sécurité. Ces services sont accessibles à toute personne subissant ou risquant de subir de la violence conjugale/violence domestique.

Diapositive 67 : Planification de la sécurité et autonomisation

- L'élaboration d'un plan de sécurité est un processus centré sur le survivant qui vise à diminuer les risques et à améliorer la sécurité des personnes confrontées à la violence domestique ou aux violences entre partenaires intimes.
- Ce n'est pas une liste de tâches — c'est adaptable et personnalisé selon les besoins de chacun, qu'ils restent, partent ou gèrent les risques après la séparation.
- L'objectif est d'accompagner les décisions des survivants, de renforcer leur sécurité et de prendre en compte leurs situations réelles, telles que la parentalité, le travail ou les préoccupations juridiques.

Slide 68: Refer

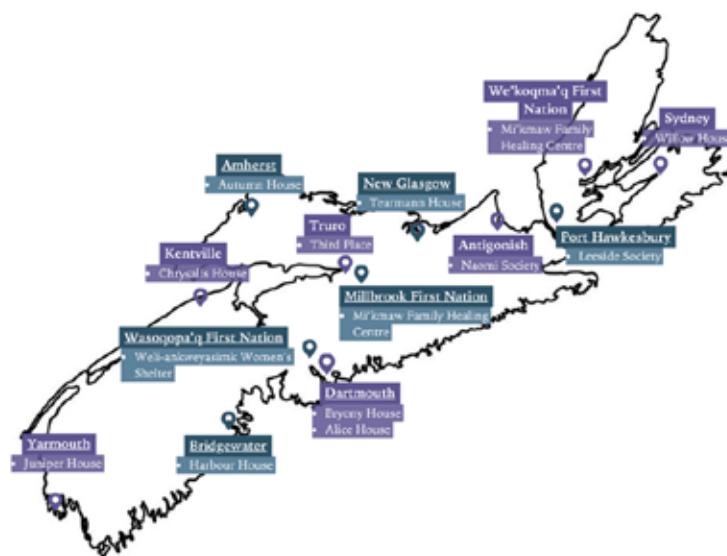
Assister les individus à se connecter aux ressources appropriées est un aspect crucial de la réponse à la violence entre partenaires intimes et domestique. En tant que partisans, notre mission n'est pas de résoudre le problème, mais de contribuer à mettre les personnes en relation avec les ressources appropriées. Cela implique souvent de consulter des spécialistes, comme ceux travaillant au sein des 14 organisations membres de THANS, qui sont formés pour offrir un soutien axé sur la sécurité et éclairé par le traumatisme.

Cette section présente des ressources provinciales et régionales, mais n'hésitez pas à ajouter des ressources propres à la communauté à laquelle vous vous adressez.

Faites savoir aux participants que vous allez aborder la dernière partie de la session, en mettant l'accent sur les ressources et les soutiens disponibles.

Diapositive 69 : Assistance aux victimes/survivants

- La ligne d'assistance des Voisin-es, Ami-es et Familles provinciaux est accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Cette ligne est ouverte à toute personne qui vit ou risque de vivre de la violence au sein du couple ou domestique, ainsi qu'à ceux qui sont préoccupés par quelqu'un. Tous les services sont offerts sans frais et en toute confidentialité. Lorsqu'une personne compose ce numéro, elle est mise en relation avec un spécialiste d'une des 14 organisations membres de THANS.



- La ligne d'assistance 211 est accessible à toute personne, quel que soit son genre, pour bénéficier d'aide et de conseils concernant les ressources. Lorsque les gens composent ce numéro, ils sont mis en relation avec un guide de ressources communautaires.
-

Diapositive 70 : Membres de THANS

Cette diapositive est conçue pour compléter la carte présente sur la diapositive précédente et énumère toutes les organisations THANS ainsi que leurs zones de couverture.

Diapositive 71 : Plus qu'un simple lit

Une idée fausse répandue est que, pour bénéficier des services offerts par les organisations THANS, il est nécessaire de résider dans un abri. C'est faux, et malheureusement, cette idée fausse peut empêcher certaines personnes d'accéder aux services essentiels fournis par les organisations membres de THANS.

Cette diapositive vise à mettre en évidence ce malentendu et à exposer la multitude de services qui existent.

- Depuis 1978, les organisations membres de THANS à travers la province apportent leur soutien aux survivants, souvent en tant qu'entité principale dans leur région offrant des services spécialisés pour les victimes de violence conjugale et domestique. Parmi ces services, on trouve :
 - Planification de la sécurité
 - Mobilisation
 - Hébergement d'urgence
 - Programmes, y compris pour les enfants et les jeunes
 - Accompagnement lors des comparutions judiciaires
 - Éducation et Sensibilisation
 - Conseil de soutien
 - Lignes d'assistance et d'information en situation de crise
 - Recommandations et Plaidoyer
 - Assistance concernant les cautions de paix et les ordonnances de protection d'urgence

Les services sont gratuits et confidentiels ; il n'est pas nécessaire de résider dans une maison de transition pour bénéficier d'un soutien !



Diapositive 72 : Centres pour femmes en Nouvelle-Écosse

Les Centres pour Femmes sont des espaces centrés sur le féminisme et offrant un soutien aux femmes et aux filles. Ils offrent des services de défense, d'accompagnement, d'information, d'orientation, de conseil et de sensibilisation.



Diapositive 73 : Centres pour femmes

Cette diapositive est destinée à compléter la carte ci-dessus et énumère tous les centres pour femmes à travers la Nouvelle-Écosse, en incluant leurs emplacements.

Diapositive 74 : Application iHeal

- L'application iHEAL est un outil gratuit, basé sur une approche éclairée par l'expérience du traumatisme, conçu pour venir en aide aux femmes ayant été victimes de violence au sein d'une relation intime.
- Conçu en collaboration avec des survivants et des spécialistes, cet outil accompagne les utilisateurs dans la réflexion sur leurs expériences, l'identification de leurs besoins en matière de sécurité et la prise de contact avec des ressources locales, le tout dans un environnement sécurisé et sous contrôle de l'utilisateur.
- L'application ne recueille pas de données personnelles, garantissant ainsi la confidentialité et la discréetion.
- Bien qu'il ne soit pas un substitut au soutien direct, iHEAL peut servir d'allié utile dans le parcours de guérison d'un survivant et constitue une option de référence précieuse pour les prestataires de services.

Diapositive 75 : Quelqu'un doit dire ces choses - Podcast THANS

Il est probable que beaucoup de personnes soient curieuses d'approfondir leur connaissance du contexte de la violence au sein du couple et domestique en Nouvelle-Écosse. Pour ceux qui souhaitent approfondir le sujet, nous suggérons d'écouter le podcast Somebody Must Say These Things.

- Des organisations membres de THANS se sont réunies en 2021 et 2023 pour créer un podcast mettant en avant des survivants ainsi que les femmes qui s'engagent à mettre fin à la violence basée sur le genre en Nouvelle-Écosse.
- Le podcast comporte deux saisons et peut être écouté en ligne sur le site web de THANS ou sur Spotify.



Diapositive 76 : Merci

Cette diapositive indique la conclusion de la séance avant d'inviter les participants à remplir le formulaire d'évaluation. Je vous prie de remercier les participants pour leur temps, de les informer sur l'enquête et leur certificat, et d'encourager leurs questions.

Diapositive 77 : Évaluation des participants et certificat

- Veuillez prendre un instant pour donner votre avis de manière anonyme et obtenir votre certificat en scannant le code QR.
- Les données sont transmises directement au Centre de recherche et d'éducation sur la violence faite aux femmes (CREVAWC) et partagées avec THANS.
- Votre certificat vous sera directement envoyé par courrier électronique depuis CREVAWC.



Remarque : veuillez disposer de copies papier si nécessaire, ou d'un ordinateur portable/tablette pour ceux qui n'ont peut-être pas de téléphone.

Conseils pour la facilitation des scénarios

L'aperçu des scénarios dans cette partie vise à vous aider à diriger les discussions en offrant une première analyse des scènes. Chaque situation offre une chance d'accroître la sensibilisation et les connaissances du public pour :

- Identifiez les signes précurseurs et les facteurs de risque d'abus.
- Il faut reconnaître que les relations abusives impliquent des déséquilibres de pouvoir - il existe différentes motivations pour conserver le contrôle sur autrui. Cela peut être intentionnel ou non intentionnel. Dans le cas de Brian et Gail, l'individu qui se comporte de manière abusive peut ne pas réaliser qu'il agit ainsi, tout comme la personne subissant ce comportement peut ne pas le percevoir comme abusif.
- Il est essentiel de reconnaître la complexité des relations ; nous devons éviter de catégoriser les individus en 'bons' ou 'mauvais'. Sous certaines conditions, la plupart d'entre nous sont susceptibles de se comporter abusivement.
- Répondez avec une assistance significative qui est respectueuse, utile et SURE !
- Reconnaître la nécessité de soutiens à la fois formels et informels.
- Faites référence aux services professionnels.

Conseils pour la discussion

Voici quelques conseils de discussion pour animer des scénarios :

1

Concentrez-vous sur les faits

Durant la discussion, n'oubliez pas de rappeler aux participants qu'en examinant les signaux d'alerte, nous devons porter notre attention sur les faits. Si nous partons du principe que nous comprenons les motivations internes d'un personnage, nous entrons alors dans le domaine du jugement de la situation.

Cela se produira inévitablement lors d'une discussion de groupe et peut se transformer en une occasion d'apprentissage. Différentes personnes auront diverses interprétations de la signification des actions dans ce contexte. Il y a rarement une seule perspective commune - chacun a ses propres idées sur les motivations et les significations. Il est utile de souligner cela. Ramenons les gens aux faits de la situation, qui sont les informations les plus pertinentes sur lesquelles nous souhaitons travailler.

2

Traiter les remarques discriminatoires

On peut introduire l'idée que les comportements abusifs sont fréquents et convenir d'aider chacun à les identifier lorsqu'ils se manifestent. Concluez un accord verbal avec le groupe stipulant que lorsque des remarques apparaissent dans les discussions commençant par « ces gens » ou « cette culture », ce seront des signaux que nous utiliserons pour identifier les stéréotypes et les attitudes et croyances discriminatoires.

3 Culpabilisation de la victime

Les remarques ou commentaires concernant la personne supposée subir des abus, utilisant des termes comme « permet » ou « laisse arriver », lorsqu'on parle des victimes, illustrent comment nous tenons les victimes pour responsables de leur situation abusive. Il n'est jamais de la faute de la victime si elle subit des abus.

4 Créez un environnement propice à la discussion.

Il faut faire face à des commentaires racistes, sexistes, ageistes et de culpabilité de victime en adoptant une attitude non agressive. C'est loin d'être une mince affaire. Dès le début de la session, établissez un accord avec les participants pour mettre en évidence comment le langage révèle des attitudes difficiles à percevoir. Concentrez-vous sur le langage, les mots réels peuvent servir d'indice pour nous aider à découvrir nos préjugés largement répandus. Il est crucial de souligner que nous faisons tous partie de la même société, que nous y apportons tous notre contribution et qu'il est impératif d'apporter notre soutien mutuel pour induire le changement.

Nous souhaitons contester les commentaires accusateurs et discriminatoires, mais nous ne voulons pas humilier la personne qui a fait le commentaire au point qu'elle se sente réduite au silence. Nous ne voulons pas induire les gens en erreur. Nous n'aspirons pas à la correction politique. Nous souhaitons plutôt que les gens se sentent à l'aise pour exprimer leur opinion, puis inviter à la réflexion. C'est complexe et nécessitera des essais et des erreurs pour découvrir ce qui vous convient.

5 La sécurité est une priorité.

Que vous animiez des discussions ou dirigiez la pratique SNCit, la sécurité est constamment la priorité pour tous les participants. Mantenez la sécurité au premier plan en invitant les participants à en discuter tout au long de votre événement.

SECTION 3

Ressources Locales

Cette section présente une énumération des ressources et services accessibles aux personnes en Nouvelle-Écosse confrontées à la violence basée sur le genre ou susceptibles d'y être confrontées. Ces ressources visent à accompagner les individus vers la sécurité, l'information et l'aide - qu'ils recherchent un abri, des conseils juridiques, un soutien émotionnel ou des services adaptés à leur culture.

Nous incitons les animateurs à mettre à disposition leurs propres ressources tout en se familiarisant avec celles-ci, à les présenter aux participants quand cela est pertinent, et à garantir que ceux qui ont été touchés par la violence savent qu'ils ne sont pas isolés et qu'une aide est accessible.

Ligne d'assistance provinciale (THANS x Voisins, amis et familles) : 1-855-225-0220

Si une personne a besoin d'aide immédiate, d'un refuge sûr ou simplement de discuter, elle peut demander de l'aide à toute heure du jour ou de la nuit. Notre personnel formé offre un soutien gratuit, confidentiel et conscient des traumatismes à toute heure. Cette ligne est accessible à tous, qu'ils soient actuellement victimes de violence entre partenaires, en danger ou préoccupés par une personne qu'ils connaissent. Les personnes n'ont pas besoin de résider dans un abri pour bénéficier des services. Notre équipe est en mesure de fournir un soutien en cas de crise, l'élaboration de plans de sécurité et d'orienter vers d'autres ressources. |



THANS

Transition House Association of Nova Scotia



211 Nouvelle-Écosse

211NS est un service sans but lucratif et gratuit qui met en relation les appelants de tous genres avec les services sociaux. Ils disposent d'une base de données complète de services gratuits à travers la province. Ils collaborent avec THANS pour apporter de l'aide à ceux qui quittent ou vivent avec la violence.



Pour être en liaison avec les services à tout moment, vous avez la possibilité de composer le 2-1-1.

ORGANISATIONS MEMBRES DE THANS

Les 14 organisations membres de THANS offrent une multitude de services, allant des services d'aide et de soutien, de l'accompagnement juridique et judiciaire, du refuge d'urgence, à l'éducation préventive, entre autres.

Alice House

(Municipalité régionale d'Halifax)

Logement de deuxième étape et conseils de soutien.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter : <https://alicehouse.ca>

Demandes générales : 902-466-8459 | livesafe@alicehouse.ca



Autumn House

(Amherst et le comté de Cumberland)

Ligne d'assistance 24 heures : (902) 667-1200 | info@autumnhouse.ca



Bryony House

(Municipalité régionale d'Halifax)

Appelez ou envoyez un message texte au 902-422-7650 | staff@bryonyhouse.ca



Maison de transition de Cape Breton/Willow House

(Sydney, Cape Breton)

Ligne d'assistance 24 heures : 902-539-2945

Numéro sans frais : 1-800-563-2945 | cbtha@cbtha.com



Chrysalis House

(pour les comtés de West Hants, Kings et Annapolis)
Ligne d'assistance 24h : (902) 679-1922 | support@chrysalishouse.ca
Numéro sans frais : 1-800-264-8682



Maison Harbour

(Bridgewater, Condé, Lunenburg et Queens)
Ligne d'assistance 24h : (902) 543-3999
Numéro sans frais : 1-888-543-3999 | thw@harbour-house.ca



Maison Juniper

(Yarmouth, Digby et Shelburne)
Ligne d'assistance 24h : (902) 742-8689
Numéro sans frais : 1-800-266-4087 | juniperhouse@juniperhouse.ca



Société Leeside

(Comtés de Richmond et Inverness, ainsi que Port Hawkesbury)
Ligne d'assistance 24h : (902) 625-2444
Numéro sans frais : 1-800-565-3390



Centre de guérison familiale Mi'kmaw - Millbrook

Ligne d'assistance 24h : (902) 893-8483
Numéro sans frais : 1-800-565-4741



Centre de guérison familiale Mi'kmaw - We'koqma'q

Ligne d'assistance 24h : (902) 893-8483
Numéro sans frais : 1-800-565-4741



Naomi Society - Intervention uniquement

(Antigonish et le comté de Guysborough)
Pour obtenir de l'aide, composez le (902) 863-3807 ou envoyez un courriel à info@naomisociety.ca.



Société Tearmann

(New Glasgow, Pictou, Antigonish et Guysborough)
Ligne d'assistance 24h : (902) 752-0132 | info@teermann.ca
Numéro sans frais : 1-888-831-0330



Third Place

(Colchester et les Comtés de Est Hants et Truro)
Ligne d'assistance 24h : (902) 893-3232 | support@thirdplaceth.ca
Numéro sans frais : 1-800-565-4878



Refuge pour femmes Weli-ankweyasimk

(Première nation Acadia)
Prévu pour l'été 2025, le refuge pour femmes Weli-ankweyasimk est une initiative dirigée par les Autochtones de Wasoqopa'q First Nations (Nation Première Acadia). Il propose un soutien holistique ancré dans la culture, destiné aux femmes autochtones et à leurs enfants, basé sur les valeurs Mi'kmaw et la guérison liée à la terre.
Courriel : wws@wasoqopaq.ca



SERVICES ET SOUTIENS EN MATIÈRE DE VIOLENCE SEXUELLE

Avalon

Numéro de la ligne d'information générale : (902) 422-4240
Thérapie du traumatisme : (902) 817-3821
Pour plus de détails, veuillez contacter info@avaloncentre.ca
ou consulter : avaloncentre.ca.



Programme d'Examen Médical Spécialisé en Agression Sexuelle (SANE)

Les infirmiers examinateurs de violences sexuelles (SANEs) sont des infirmiers formés spécifiquement pour fournir des soins médico-légaux aux patients ayant été victimes d'agressions ou d'abus sexuels. Sur appel Les infirmières SANE offrent des soins immédiats dans les sept jours suivant une agression sexuelle aux personnes recherchant un accompagnement global et de l'aide, comme des soins médicaux, une liaison avec des ressources ou la collecte de preuves médico-légales. C'est un programme disponible à toute heure, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. L'agression sexuelle n'est jamais la responsabilité de la victime ou du survivant. Les infirmiers SANE défendent le droit de la victime ou du survivant à être traitée avec dignité et respect tout au long du processus, afin d'éviter toute victimisation ou préjudice supplémentaire.

Pour bénéficier de ce service, rendez-vous à l'urgence OPEN la plus proche et demandez une infirmière SANE.

Composez le (902) 425-0122 pour communiquer directement avec une infirmière SANE dans la région de Halifax. Pour plus de détails, veuillez consulter : <https://www.nshealth.ca/sane>

CENTRES POUR FEMMES DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Les Centres pour femmes à travers la Nouvelle-Écosse sont des organisations communautaires qui accueillent des femmes de tous âges et de toutes origines, dans des espaces attentifs aux besoins féminins. Ils proposent une gamme de services tels que le conseil de soutien, la défense des droits, l'intervention communautaire, l'éducation communautaire, et bien plus encore.

Centre de ressources pour femmes d'Antigonish & Association du service d'agression sexuelle

204 Kirk Place, 219 Main Street, Antigonish, NS B2G 2C1
Téléphone : (902) 863-6221

Centre pour femmes Every

21 Trinity Avenue, Sydney, NS B1P 4Z4
Téléphone : (902) 567-1212

Centre de ressources pour femmes LEA

Place 22709 Hwy #7, P.O. Box 245, Sheet Harbour, NS B0J 3B0
Téléphone : (902) 885-2668

Centre de ressources et d'aide aux femmes et victimes d'agression sexuelle de pictou county

503 S. Frederick Street, New Glasgow, NS B2H 3P3

Téléphone : (902) 755-4647 Texte : (902) 921-4647

Centre des femmes Second Story

18 Dufferin St. Boîte Postale 821, Lunenburg, NS B0J 2C0

Téléphone : (902) 640-3044

Strait Area Women's Place

609 rue Church, Suite 102, Port Hawkesbury, NS B9A 2W2

Téléphone : (902) 625-1614

Le Centre Lotus : Un établissement de ressources pour les femmes.

67 Dominion Street, Truro, NS B2N 3P2

Téléphone : (902) 895-4295

Centre de ressources pour femmes

694 Main St., C.P. 549, Kingston NS B0P 1R0

Téléphone : (902) 363-2030

Centre des femmes de Tri-County

12 Cumberland Street, Yarmouth, NS B5A 3K3

Téléphone : (902) 742-0085
Numéro sans frais : 1-877-742-0085

ASSISTANCE POUR LES HOMMES EN NOUVELLE-ÉCOSSE

Il existe plusieurs ressources à travers la province pour les hommes ayant été victimes ou auteurs de violence conjugale. Bien que de nombreux services mentionnés ci-dessous soient destinés aux personnes ayant commis des actes de violence, une aide est également disponible pour les survivants. Les individus peuvent évoluer, et la guérison est envisageable. Les hommes jouent un rôle crucial dans la discussion concernant l'éradication de toutes formes de violence basée sur le genre.

Centres de guérison familiale Mi'kmaw - Travailleurs de soutien pour hommes

Les Centres de Guérison Familiale Mi'kmaw gèrent une gamme de programmes destinés à soutenir les hommes autochtones dans toute la province.

Ligne d'assistance 24h : (902) 893-8483
Numéro sans frais : 1-800-565-4741

Nouvelles orientations

New Directions est un programme de l'Association de la Maison de Transition du Comté de Cumberland qui propose un soutien aux hommes ayant des comportements abusifs. New Directions propose des services de soutien, des groupes d'entraide entre pairs, ainsi qu'une multitude d'autres services d'accompagnement pour les hommes souhaitant tendre vers des relations pacifiques.

16 Church Street (rez-de-chaussée), Amherst, Nouvelle-Écosse, Canada.
Coordonnées : 902-667-4500 | newdirections@autumnhouse.ca

Institut Bridges

Un institut de conseil, de recherche et de formation sur la violence domestique situé à Truro. Abrite les programmes GuysWork et Fatherhood Matters.

676 Prince Street, Truro, Nouvelle-Écosse
Téléphone : (902) 897-6665 | bridges@bridgesinstitute.org

The People's Counselling Clinic

Clinique de santé mentale basée dans la municipalité régionale d'Halifax, axée sur la violence entre partenaires intimes et sexuelle.

Parmi les programmes proposés figurent :

- ManTalk, une thérapie de groupe destinée aux hommes victimes d'abus sexuels.
- Inside Out, une thérapie de groupe destinée aux hommes susceptibles de nuire à autrui de différentes manières.
- Et encore plus.

202-6169 Quinpool Road, Halifax NS B3L 4P6

Téléphone : 902-832-1593 | thepeoplesscounsellingclinic@gmail.com

New Start Counselling

Propose un accompagnement individuel et collectif aux personnes ayant recours à la violence domestique et/ou à un comportement abusif dans leur relation de couple. Propose également un accompagnement aux partenaires touchés par les abus.

45 Alderney Drive, Bureau 900, Dartmouth, NS, B2Y 2N6

Téléphone : 902-431-3033 | info@newstartcounselling.ca

L'Association Cornerstone Cape Breton

propose des groupes psycho-éducatifs pour les hommes, qui examinent les relations intimes et conjugales où la violence dirigée vers autrui a lieu.

329 George Street, Sydney, NS, B1P 1J7

Téléphone : 902-567-0979 | connect@cornerstonecb.ca

L'association Opportunité pour les Hommes de Pictou County

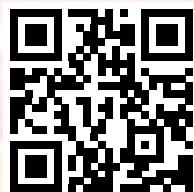
offre des séances de groupe destinées à ceux qui rencontrent des difficultés dans leurs comportements au sein de leur relation intime.

Téléphone : 902-396-2440

INFORMATION ET SOUTIEN JURIDIQUE

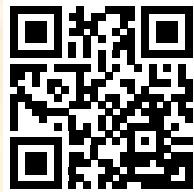
En toute sécurité sur la route - Informations juridiques Nouvelle-Écosse

Un guide d'information juridique et de ressources destiné aux survivants de la violence entre partenaires intimes et à leurs prestataires de services en Nouvelle-Écosse.



Ordonnances de Protection d'Urgence

Renseignements sur les ordonnances de protection d'urgence en vertu de la Loi sur l'intervention en matière de violence domestique.



Apportant des modifications - NS État des femmes

Des informations sur des sujets allant de la planification de la sécurité à l'obtention d'aide, en passant par comment s'adresser à une personne qui se livre à la violence.



Aide Juridique pour les Survivants de Violence entre Partenaires Intimes [Référence Rapide]

Guide de référence rapide contenant des informations sur les services, les ordonnances d'urgence, le congé pour violence domestique, l'aide financière et le droit de la famille.



RESSOURCES EN LIGNE

Application iHeal

Bien que nous encouragions la recherche de soutien, nous reconnaissions que toutes les femmes ne se sentent pas prêtes ou capables de le faire. L'application iHEAL offre un espace sécurisé et confidentiel pour réfléchir, développer la conscience et explorer des stratégies de guérison.

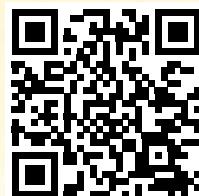
L'application iHEAL, gratuite, bilingue et sécurisée, vient en aide aux femmes canadiennes confrontées à la violence de partenaire intime, présente ou passée.

Il propose des outils pour améliorer la sécurité, la santé et le bien-être, et est également utile pour les amis, la famille et les prestataires de service.



Alice on The Go

Alice on the Go est un programme en ligne gratuit et autogéré proposé par Alice House, destiné aux femmes et aux individus s'identifiant comme féminins. Cela aide les participants à comprendre les relations saines, à reconnaître les abus et à explorer la guérison suite à un traumatisme. Pour devenir membre, remplissez le formulaire d'inscription sur leur site web ou contactez aotg@alicehouse.ca pour obtenir plus d'informations.



Formation en ligne : Fondements de la prise en charge informée par le traumatisme et la violence

Ce programme s'adresse à toute personne souhaitant améliorer ses connaissances et compétences dans le travail avec des individus issus de divers groupes, touchés de manière différente par les déterminants sociaux de la santé et recherchant des soins dans les services de santé et au-delà.



Public Health
Agency of Canada

Agence de la santé
publique du Canada



CHERS FACILITATEURS,

En tant qu'organisation engagée à soutenir les survivants et à mettre fin à la violence basée sur le genre sous toutes ses formes, nous vous exprimons notre profonde reconnaissance pour votre dévouement à la prévention. Le temps, l'énergie et l'attention que vous consacrez à ce travail sont d'une grande importance.

Nous sommes conscients que cette tâche n'est pas simple et que la plupart, voire tous, d'entre nous connaissent quelqu'un qui a été touché personnellement par la violence au sein du couple et domestique. Beaucoup d'entre nous dans ce domaine sommes nous-mêmes des survivants, transformant nos expériences douloureuses en quelque chose de plus grand, dans l'espoir que d'autres n'aient pas à souffrir comme nous avons fait. Cela demande du courage et du cœur.

Nous vivons une époque qui semble souvent divisée, pourtant nous sommes convaincus qu'à travers l'éducation, la connexion et le dialogue constructif, nous pouvons construire des communautés plus sûres qui favorisent et développent des relations saines.

Le cadre Neighbours, Friends, and Families repose sur la conviction que la prévention débute avec chacun d'entre nous et que le soutien communautaire peut constituer la première réponse. Il s'agit de rencontrer les gens là où ils se trouvent, de les inviter plutôt que de les critiquer, et de comprendre que le véritable changement se produit rarement par la honte, mais plutôt par la compassion et la responsabilité collective.

Il est essentiel de garder ce que Kari Grain définit comme « Espoir critique », une conviction axée sur l'action qui reconnaît l'injustice, embrasse la complexité et s'engage pour un changement significatif.

Même lorsque la tâche est ardue, il faut garder à l'esprit que nos efforts ont des répercussions qui pourraient nous échapper.

Nous vous remercions de faire partie de ce mouvement, d'apporter votre voix, vos valeurs et votre expérience vécue dans ces discussions.

Avec reconnaissance et solidarité,

Krystal Lowe

(Responsable de l'éducation et de la prévention, THANS)

education@thans.ca



THANS

Transition House Association of Nova Scotia



Voisin-es, ami-es et familles



Western
Education

**Centre for Research & Education
on Violence Against Women & Children**

Le financement de ce projet a été assuré par le Ministère de la Justice de la Nouvelle-Écosse.


NOVA SCOTIA
NOUVELLE-ÉCOSSE